

# Maisons-Alfort

le mag

Été 2023 #521



## Passez un bel été à Maisons-Alfort !

### À LA UNE

Bienvenue à la Maison  
de l'Environnement !

P. 8

### ACTUALITÉS

Bientôt de nouveaux locaux  
pour la Mission Locale

P. 10

### JEUNESSE & FAMILLE

C'est la fin  
de l'année scolaire !

P. 20



**À LA UNE**  
**Bienvenue à la Maison**  
**de l'Environnement !**

**12**

**DANS VOS**  
**QUARTIERS**  
**C'est l'été**  
à Maisons-Alfort !



**20**

**JEUNESSE &**  
**FAMILLE**  
**L'heure**  
**des vacances**  
a sonné pour  
les jeunes  
Maisonnais



**30**

**SPORT &**  
**LOISIRS**  
**Les Jeux**  
**Olympiques**  
se sont invités  
à Maisons-Alfort !



**32**

**SORTIES CULTURELLES**  
**Sur scène,**  
les élèves ont exprimé  
leur talent



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)  
et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

ÉTÉ 2023

**Directeur de la publication :** Marie France Parrain • **Rédaction en chef :** Solenne Dimofski • **Rédaction :** Solenne Dimofski, Annabelle Coutant • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Dinh, Oulmi, Jacques, Le Nai, et Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P



**Marie France Parrain**  
Maire de Maisons-Alfort  
Conseillère départementale  
du Val-de-Marne



**C**hères Maisonnaises,  
chers Maisonnais,

À l'heure où nous aspirons tous à profiter des nombreuses animations estivales que la Ville de Maisons-Alfort propose chaque année, c'est sur un registre tout particulier que je m'adresse à vous aujourd'hui.

En tant qu'élue de la République, mais aussi en tant que citoyenne, je ne peux que profondément déplorer les récents événements de violences urbaines d'une grande gravité qui ont frappé notre pays et tout particulièrement l'Île-de-France et le Val-de-Marne.

S'attaquer à des symboles républicains, des mairies, des commissariats, mais aussi des bibliothèques, des maisons de quartier et même des écoles, c'est porter atteinte aux valeurs fondamentales de notre République. Brûler des équipements publics, piller des commerces, s'en prendre aux élus, est inacceptable. Ces actes intolérables mettent en péril l'ordre républicain et le bien-vivre ensemble, et rien ne saurait justifier ces déchainements de violences et de haine, et notamment la tentative d'assassinat, à leur domicile, dont ont

été victimes mon collègue, maire de l'Hay-les-Roses, Vincent Jeanbrun, son épouse Mélanie, Conseillère départementale et leurs enfants.

Le 3 juillet dernier, vous étiez plus de 200 à vous être rassemblés à nos côtés sur le parvis de l'Hôtel de ville afin de témoigner de votre soutien indéfectible aux élus, pompiers, policiers municipaux et nationaux et de votre profond attachement aux valeurs républicaines. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour ce bel élan de solidarité, qui prouve une nouvelle fois combien notre Ville sait se montrer unie dans les moments difficiles.

J'en veux également pour preuve la mobilisation des services municipaux qui a suivi la tentative d'attaque de la mairie par un groupe d'individus muni de barres de fer et de cocktails molotov et qui a été déjouée par la Ville et les maîtres-chiens que nous avons appelés en renfort. En effet, j'adresse mes sincères remerciements aux policiers municipaux ainsi qu'aux nombreux agents qui se sont portés volontaires pour effectuer des patrouilles toutes les nuits du 30 juin au 4 juillet pour protéger les habitants et les équipements communaux. Cette action conjuguée menée en lien avec la police nationale et les pompiers a ainsi permis d'éviter que le pire ne se produise à Maisons-Alfort. Il est regrettable que ces exactions, commises par une minorité d'individus, impactent l'ensemble d'une communauté, fragilisant par là même la vie de nos quartiers et notre qualité de vie. Ces actes de vandalisme pénalisent tous les usagers des équipements de proximité, à l'image du bureau de Poste Liberté Vert de Maisons qui a été incendié. Heureusement, les pompiers sont intervenus à temps mais les dégâts causés empêchent une réouverture immédiate, privant les habitants de ce service pour lequel nous nous étions

tant battus pour qu'il soit maintenu avec mes collègues élus et notre député, Michel Herbillon.

Les jeunes Maisonnais et leurs enseignants aussi ont été pénalisés par cette situation, puisque pour des raisons de sécurité, l'Education nationale a fait le choix d'annuler les fêtes d'écoles prévues le 30 juin dernier.

C'est également pour préserver votre sécurité que nous avons pris la décision d'annuler le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet organisé conjointement par les villes de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice sur les bords de Marne. Une décision à laquelle nous avons dû nous résoudre avec mes collègues maires des communes voisines, Hervé Gicquel et Igor Semo au regard du contexte actuel. Dans le prolongement de cette décision mûrement réfléchie, nous avons également fait le choix d'annuler le bal des pompiers prévu sur le parvis de l'Hôtel de ville le 13 juillet au soir. Sachez bien que si je regrette ces décisions, elles ont été prises en toute conscience, car il en va de notre responsabilité d'élus de protéger les habitants face à une situation d'une telle ampleur. Nous avons néanmoins maintenu la kermesse des accueils de loisirs dans le parc du Moulin Brûlé le 14 juillet pour préserver cet instant festif très apprécié des familles, et décidé de reporter à la rentrée la fête du quartier Liberté.

Soyez assurés, chères Maisonnaises et Maisonnais, que nous continuerons de mettre tout en œuvre pour assurer votre sécurité et que nous restons mobilisés pour préserver la qualité de vie à Maisons-Alfort.

Je vous souhaite de passer un bel été.



**83<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940**

Le maire Marie France Parrain, le président du département, Olivier Capitanio, ainsi que les élus municipaux ont commémoré l'Appel du 18 juin 1940 au cours d'une cérémonie à la Croix de Lorraine. Il y a 83 ans, le Général de Gaulle lançait un appel aux Français à s'unir pour libérer leur pays. Un discours historique prononcé alors sur les ondes de la BBC, dont le maire a donné lecture, pour que vive le devoir de mémoire. Pour compléter cet hommage solennel, des gerbes ont ensuite été déposées devant la Croix de Lorraine, en présence des associations d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, de membres de la Croix-Rouge, d'une délégation de gendarmes et de l'Harmonie Municipale.

**ÉLUS ET MAISONNAIS UNIS POUR SOUTENIR  
LES VALEURS RÉPUBLICAINES**

Face aux scènes de violences urbaines qui se sont déroulées fin juin en France, et notamment la tentative d'assassinat dont ont été victimes le maire de l'Hay les Roses, Vincent Jeanbrun, et sa famille, les élus de la municipalité se sont réunis aux côtés des habitants pour marquer leur soutien et leur attachement aux valeurs républicaines. La maire, Marie France Parrain, a salué l'engagement sur le terrain des agents municipaux, des policiers nationale et municipale, des pompiers, ambulanciers, tout en appelant l'ensemble des Maisonnaises et Maisonnais à l'union et à la mobilisation contre ces actes intolérables. La Ville tient à remercier les nombreux Maisonnais qui ont participé à ce rassemblement citoyen le 3 juillet dernier sur le parvis de l'Hôtel de ville.



**CENTRE DE SECOURS :  
UNE PASSATION DE FONCTION RÉUSSIE**

Le 12 juin, le parvis de l'Hôtel de ville a accueilli la cérémonie de passation de fonction entre l'adjutant-chef Florent Leclaire et son successeur à la tête du centre de secours de Maisons-Alfort, l'adjutant Yohan Lanari. Un moment empreint de solennité qui s'est déroulé en présence des élus, dont notre maire Marie France Parrain et notre député, Michel Herbillon, ainsi que du maire d'Alfortville, Luc Carvounas, et des représentants des pompiers et des autorités militaires de la région. La Ville tient à remercier l'adjutant-chef Florent Leclaire pour ses six années de service passées à Maisons-Alfort et souhaite la bienvenue à l'adjutant Yohan Lanari. Par ailleurs, nous tenons à réaffirmer notre reconnaissance aux 55 pompiers de la caserne Maisons-Alfort qui assurent quotidiennement notre sécurité et à féliciter tout particulièrement ceux qui ont été distingués par la médaille pour actes de courage et de dévouement lors de la cérémonie. A titre indicatif, plus de 7 000 interventions ont été réalisées l'an passé, soit près de 20 par jour.





Les musiciens du conservatoire Henri Dutilleux.



Le duo *Out of the Green*.

### FÊTE DE LA MUSIQUE : L'HEURE DE L'ÉTÉ A SONNÉ !

C'est dans une ambiance de fête que les Maisonnais ont accueilli l'été en famille ! Ils étaient ainsi très nombreux sur le parvis de l'Hôtel de ville afin d'assister à une série de concerts de groupes 100 % maisonnais, organisée par l'Office Municipal de la Culture et la Ville. Les 50 musiciens de l'Harmonie Municipale, sous la direction du chef d'orchestre Marc André, et les élèves du conservatoire Henri Dutilleux dirigés par Dominique Peyre, ont également joué des morceaux de variété, le tout dans une ambiance conviviale. Cette première soirée d'été signe le début d'une belle saison à Maisons-Alfort !



Le groupe *Napamos*.



Le groupe *Sodium*.



Le groupe *Outcycle*.



L'Harmonie Municipale.

### L'USINE BIOSPRINGER A FÊTÉ SES 150 ANS !

Installée à Maisons-Alfort depuis 1872, l'usine Biospringer a fêté ses 150 ans en juin dernier. Acteur international des ingrédients naturels de levure, l'entreprise n'a cessé de se développer et est désormais représentée sur plusieurs continents. À l'occasion de cet anniversaire historique, Thibault de Ladoucette, président du Conseil d'administration, et Brice-Audren Riché, directeur général, ont lancé les festivités au Petit Palais à Paris, avant de poursuivre par une visite inédite de l'usine implantée sur notre commune. Le maire, Marie France Parrain, le président du département, Olivier Capitanio, et les élus se sont ainsi rendus sur place en présence de Nicolas Pierret, directeur du site maisonais, dans le cadre des liens historiques qui existent entre la Ville et l'entreprise.



### DE JEUNES DESSINATEURS RÉCOMPENSÉS

À l'occasion de la 22<sup>e</sup> édition du Grand Prix des Jeunes Dessinateurs, organisée par la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP), 195 élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville ont réalisé un dessin sur le thème « Je dessine un monde plein de gourmandises ». Certains de nos jeunes artistes en devenir ont vu leur talent récompensé le 11 juin en présence des maires-adjoints Mme Beyo et M. Barnoyer, et ont franchi toutes les étapes de qualification jusqu'au jury national. Une belle expérience à laquelle d'autres enfants pourront participer l'année prochaine, avec un thème de circonstance : « les Jeux Olympiques ».

### DÉCOUVERTE DE LA MER... À L'ÉCOLE !

C'est entre plages et verdure que les élèves de CE2 de Mme Bobin et de CE1/CE2 de Mme Tual ont eu la chance d'étudier dans le cadre de leur classe de découvertes à Clohars-Carnoët (Bretagne). Du 23 au 30 mai, nos jeunes explorateurs ont ainsi eu l'opportunité de participer à diverses activités et de se balader dans cette station balnéaire, en plus de leurs cours habituels. Désormais incollables sur les différents types d'oiseaux que l'on trouve sur le littoral breton, les enfants ont eu le privilège de les observer de plus près à l'aide de jumelles et de les dessiner lors d'un atelier dédié. C'est la tête pleine de nouvelles connaissances et de souvenirs qu'ils sont rentrés à Maisons-Alfort !



### LA RUE LOUIS BRAILLE EN FÊTE !

Les arts ont de nouveau été célébrés rue Louis Braille le 3 juin dernier ! Initié par ses habitants, l'évènement permet à des artistes de tous horizons de se retrouver et de faire partager leurs créations aux visiteurs curieux, venus en nombre. Peintres, graphistes, sculpteurs, écrivains et même chanteurs et clowns... au total plus de 70 artistes – parmi lesquels une large majorité de Maisonnais – ont répondu présents cette année. Un moment unique et hors du temps, apprécié des visiteurs, qui ont eu l'occasion de découvrir de nouveaux créateurs dans une atmosphère conviviale.



**ÉVÈNEMENT**  
**À la rencontre du patrimoine maisonnaïs**

Les 16 et 17 septembre prochains se déroulera la 40<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine. Une occasion parfaite pour visiter les lieux emblématiques de notre capitale... mais pas

seulement ! À Maisons-Alfort, vous aurez également la chance de (re)découvrir votre ville grâce à des visites guidées et des conférences dans les lieux qui en font la renommée. Églises Saint Remi et Sainte-Agnès, École nationale vétérinaire d'Alfort et pour la première fois le théâtre Claude Debussy... c'est une programmation riche qui vous attend en ce week-end dédié à la culture !

> **Le programme complet sera à retrouver dans le prochain magazine.**

**NAVETTE SENIORS**  
**Un service qui roule !**

Depuis octobre, la Ville – par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale – propose aux Maisonnais de 65 ans et plus ainsi qu'aux plus de 50 ans dont la mobilité est réduite, un service de navette à la demande afin de se rendre à leurs rendez-vous administratifs ou médicaux. Au total, ce sont près de 350 personnes qui utilisent la navette pour leurs trajets réguliers ou occasionnels. Ce service, disponible **sur réservation du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**, répond donc à un réel besoin de la part des seniors maisonnaïs qui éprouvent des difficultés à se déplacer.

> **Réservation au minimum 7 jours avant votre trajet au 01 43 96 77 04.**

**RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**  
**Un coup de pouce pour alléger votre facture énergétique**

Pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie, la Région et l'Union européenne proposent à certains Franciliens une aide ponctuelle de 250 euros. Au total, près de 160 000 foyers pourront en bénéficier. Cette aide s'adresse aux ménages dont le revenu fiscal est inférieur ou égal à 60 % du salaire médian annuel, soit par exemple 14 802 euros pour une personne seule et 35 525 euros pour un couple avec trois enfants. Rendez-vous sur la plateforme dédiée, accessible sur le site de la Région :

<https://puma.asp-public.fr/puma/aide/94>.

**FÊTE DE LA SCIENCE**  
**Et si vous deveniez un véritable scientifique ?**

À l'occasion de la 32<sup>e</sup> édition de la Fête de la Science, l'Office Municipal de la Culture invitera le public maisonnaïs à mener l'enquête au travers de manipulations, d'observations et de questionnements sur le thème de la mécanique du corps, du sport et du handisport, **du 11 au 14 octobre**. En préambule, les collégiens, lycéens et les adultes – à l'âme scientifique ou non ! – auront l'occasion de s'exercer à présenter à d'autres de petites expériences pour devenir de véritables médiateurs scientifiques. Grâce à cette initiation, ils pourront ensuite partager – s'ils le souhaitent – leurs nouvelles connaissances avec les participants de la Fête de la Science !

> **Initiation sur une ½ journée le 18 juillet (9h30-12h), les 26 et 27 septembre (14h-16h30) ou le 30 septembre (9h30-12h ou 14h-16h30). Renseignements et inscription au 01 41 94 12 50 ou à [omc.maisonsalfort@gmail.com](mailto:omc.maisonsalfort@gmail.com)**



**EXPOSITION**  
**De (très) grands animaux plus vrais que nature !**

Du **16 septembre au 12 novembre**, 29 œuvres monumentales seront à découvrir au sein de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) dans le cadre de l'exposition « **L'animal en monument** ». Au total, 18 artistes ont collaboré pour créer des pièces de plusieurs mètres représentant de manière figurative ou plus abstraite, des espèces animales sous divers points de vue. Une véritable chance pour les Maisonnais d'admirer gratuitement ces œuvres contemporaines **tout au long de la semaine de 9h à 18h**. En parallèle, de plus petites œuvres seront exposées dans l'enceinte du musée Fragonard de l'EnvA, accessible **le mercredi, le jeudi et le week-end de 14h à 18h (tarif d'entrée)**.

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
**Le 10 septembre, tous au Palais des Sports !**



Vous souhaitez débiter une nouvelle activité culturelle, ludique ou sportive à la rentrée mais vous n'avez pas encore fait votre choix ? Découvrez toute l'étendue des activités proposées à Maisons-Alfort avec le Forum des associations ! Les différentes associations de la ville seront présentes pour échanger avec vous et vous aider à trouver votre prochain passe-temps. Des démonstrations seront également organisées par les associations sportives et culturelles tout au long de la journée.

> **De 9h à 17h – 4, rue Edouard Herriot.**

# Bienvenue à la Maison

*Projet phare du mandat municipal 2020-2026, l'équipement dédié à l'environnement a ouvert ses portes au public maisonnaise le 10 juin dernier à l'occasion de son inauguration officielle.*

Ces dernières semaines, les riverains étaient nombreux à s'arrêter au gré de leurs balades, jetant un œil curieux à l'intérieur du nouvel équipement, pressés de le découvrir. C'est désormais chose faite ! Le 10 juin dernier, les Maisonnaise ont ainsi pu satisfaire leur curiosité et pousser les portes de leur Maison de l'Environnement lors de son inauguration officielle aux côtés du maire, Marie France Parrain, de notre député, Michel Herbillon, de notre sénateur, du président du Conseil départemental et maire-adjoint, Olivier Capitanio, de Romain Maria, maire-adjoint et conseiller régional, des élus de la municipalité et du directeur de la structure, Julien Cazenave.

Contrairement à la tradition, ce n'est pas un ruban aux couleurs du drapeau tricolore que notre maire a coupé, mais une guirlande végétale, symbole d'une réhabilitation réussie tournée vers un futur plus vertueux. À l'intérieur, un espace aéré et lumineux qui a invité les visiteurs à s'attarder tout au long de l'après-midi dans l'espace détente aménagé à partir de mobilier de récupération ou innovant à l'image de ces chaises colorées fabriquées en bioplastique à base de fibres végétales.

Pour rappel, tout dans la conception de la Maison de l'Environnement a été pensé de manière écoresponsable : du projet initial de transformer l'ancienne station-service en équipement tourné vers l'écologie, au réemploi sur place du béton dans sa construction en passant par son fonctionnement autonome et la production d'énergie verte grâce à l'installation de 96 panneaux solaires et de capteurs de géothermie.

La Maison de l'Environnement est un projet écoresponsable de transformation



L'énergie du bâtiment est notamment produite par 96 pan



Les Maisonnaise ont également parcouru la première exposition abritée par la Maison de l'Environnement – « Océan : une plongée insolite » conçue par le Muséum National d'Histoire Naturelle -, qui proposera au public, tout au long de l'année, diverses thématiques d'actualité traitant de la biodiversité, de l'environnement ou encore du développement durable. En plus des jeux ludiques qui accompagnent l'exposition, un artiste graffait en direct un nautilus explorant les fonds marins plus vrai que nature.



# de l'Environnement !

à la préservation de l'environnement et au développement durable  
occasion d'une inauguration conviviale et 100% verte bien sûr !

d'une ancienne station-service.



panneaux solaires installés sur le toit.



De g. à d. : Julien Cazenave, Michel Herbillon, Olivier Capitanio, Marie France Parrain, Romain Maria et notre sénateur.



L'espace détente de cet équipement est entièrement meublé par du mobilier de récupération.



Pour l'occasion, un programme festif d'animations a également égayé l'après-midi tandis que divers stands animés par des partenaires comme Faune Alfort, le territoire Paris Est *Marne&Bois* ou Ecocityzen ont permis aux Maisonnais de s'informer tout en ayant un aperçu des premiers ateliers organisés dès cet été à destination de toute la famille.

**À cet effet, nous vous invitons à consulter le programme complet des animations en p 13.**

Désormais, plus d'excuse, il est temps de verdir vos gestes du quotidien !

> Retrouvez l'intégralité du reportage photos de l'inauguration en flashant ce QR code :



## EMPLOI DES JEUNES

# Bientôt de nouveaux locaux pour la Mission Locale

Truelle en main, à tour de rôle, le maire, Marie France Parrain, le président du territoire Paris Est *Marne&Bois*, Olivier Capitanio, le préfet délégué pour l'égalité des chances Mathias Ott, le conseiller régional et maire-adjoint, Romain Maria, ainsi que les maires des communes de Charenton et de Saint-Maur, Hervé Gicquel et Sylvain Berrios, se sont succédé pour une pose symbolique de la première pierre de la future Mission Locale Intercommunale. S'il faut encore se projeter, les bases sont bien là : dans moins d'un an, au printemps 2024, la structure dédiée à l'insertion dans l'emploi des jeunes de moins de 25 ans – installée rue Victor Hugo - aura pris ses nouveaux quartiers au 153 avenue du Général Leclerc.

### Améliorer visibilité et accessibilité

Autrefois privé, le bâtiment a été racheté il y a quelques années par Maisons-Alfort Habitat, le bailleur social de la ville. Puis, l'idée a progressivement germé d'y installer les locaux de la Mission Locale qui cherchait à gagner en accessibilité et visibilité tandis que la partie haute du bâtiment sera occupée par des logements sociaux. « *C'est un coup double intéressant*, a souligné le président du territoire, Olivier Capitanio, qui est porteur du projet. *Avec ces nouveaux locaux, les conditions de travail seront plus adaptées ce qui permettra de mieux répondre aux besoins des jeunes des quatre communes, car la situation est plus centrale, aujourd'hui au pied du métro ligne 8 et demain un accès au Grand Paris Express.* »

### 350 m<sup>2</sup> dédiés à l'insertion des jeunes

« *Nous allons gagner en espace et surtout en praticité car aujourd'hui la Mission Locale est répartie sur deux locaux distants de 50 m<sup>2</sup> mais non reliés* », se réjouit sa directrice, Fabienne Glessier à la tête d'une équipe d'une dizaine de conseillers qui accompagne chaque année plus de 1 000



Le maire, Marie France Parrain, participe à la pose symbolique de la 1<sup>ère</sup> pierre.

jeunes au quotidien. Ainsi, le futur équipement sera doté de 16 bureaux, deux salles de réunion, d'un grand hall d'accueil, d'un espace de convivialité et même d'un petit espace vert entre les deux bâtiments qui seront reliés par une passerelle, le tout sur une surface de 350 m<sup>2</sup>.

« *Notre objectif est d'aller encore plus loin et d'accueillir plus de jeunes* », abonde Olivier Capitanio qui en a profité pour saluer la dynamique du travail réalisé par les équipes de la Mission Locale notamment au titre du Contrat Engagement Jeune qui a remplacé la Garantie jeunes il y a tout juste un an. Un constat partagé par le préfet délégué Mathias Ott : « *Un travail formidable est réalisé dans le domaine de l'insertion. Les objectifs 2022 ont largement été atteints avec des solutions concrètes et pérennes en matière d'emploi ou d'alternance qu'il faut saluer.* » Le représentant de l'Etat a ainsi annoncé le versement d'une subvention supplémentaire de 309 000 euros.



L'architecte du projet présente aux élus la future Mission Locale Intercommunale.

**FAITES DE L'ENVIRONNEMENT**

**Le 23 septembre, l'écologie sera à l'honneur !**

De longue date, la Ville de Maisons-Alfort place l'écologie et le développement durable au cœur de ses priorités. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, la « Faites de l'Environnement » revient donc afin de vous encourager à adopter de nouveaux gestes écoresponsables, faciles à appliquer au quotidien. S'insérer dans une démarche plus écologique semble parfois difficile lorsqu'on ne dispose pas de l'accompagnement nécessaire, c'est pourquoi des professionnels du secteur et des associations spécialisées vous attendront, les poches pleines d'astuces accessibles à tous pour réduire votre empreinte carbone.

**Des ateliers et des stands pour petits et grands**

Dès 14h et tout au long de l'après-midi, des stands seront ainsi installés au parc du Moulin Brûlé – 47, avenue Foch. Jeux, ateliers de jardinage, astuces zéro déchet... les services de la Ville, notamment le service des Espaces Verts, et ses partenaires traditionnels (Faune Alfort, Office National des Forêts, Ecocityzen, etc.) vous proposeront des activités ludiques afin de vous accompagner dans votre transition écologique. Comme le veut la tradition, la « Faites de l'Environnement » débutera par un grand nettoyage des bords de Marne, auquel les Maisonnais sont invités à participer dès 13h30. Des activités qui encouragent donc une prise de conscience générale et qui donnent de véritables clés pour faire évoluer nos comportements de consommation. En parallèle, la Maison de l'Environnement, qui a été inaugurée le 10 juin dernier, sera ouverte.

> **Le 23 septembre au parc du Moulin Brûlé dès 13h30. Le programme complet sera à retrouver dans le prochain numéro de Maisons-Alfort le mag.**



Faites le plein d'animations en famille dans une atmosphère conviviale !



Grâce aux stands de la Ville et de ses partenaires, apprenez de nouveaux gestes bons pour notre planète !



**FAMILLES ZÉRO DÉCHET**  
**Le défi reprend !**

Le défi « Familles Zéro Déchet », initié par le Territoire Paris Est *Marne&Bois* en collaboration avec Ecocityzen, est de nouveau lancé à Maisons-Alfort ! L'objectif ? Sensibiliser les Maisonnais à leur production quotidienne de déchets ménagers et leur prodiguer des conseils pour la limiter. Durant près de 6 mois, les familles sélectionnées assisteront à des ateliers traitant de diverses thématiques : le compostage, la fabrication de produits ménagers sains, les alternatives au jetable, etc. Lors de la dernière édition, les participants ont réduit leur production de déchets ménagers de plus de 40% en seulement quelques mois.

> **Vous souhaitez rejoindre l'aventure du zéro déchet ?**  
**Inscrivez-vous dès septembre et débutez le défi dès le 10 octobre !**  
**Les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement.**

## C'est l'été à Maisons-Alfort !

Que vous soyez plutôt farniente, lecteur passionné, sportif dans l'âme ou bien un jeune Maisonnais plein d'énergie, la Ville a tout prévu pour que vous passiez un bel été au sein de ses

équipements, parcs et jardins mais aussi hors de ses murs avec une multitude d'activités de loisirs ou sportives. Suivez le guide !

Place à la seconde partie du programme d'Été en Fête concocté par les équipes de l'Office Municipal de la Culture (OMC), les associations maisonnaïses et les médiathèques.

### Dans les quartiers du Centre, des Juilliottes et Berlioz

Par l'Office Municipal de la Culture

#### La Malle à jeux

Parc des Hannelons (en cas de pluie : MPT Pompidou)

Les 19 et 26 juillet de 14h30 à 17h30

Sélection de jeux pour petits et grands !

#### Atelier création en famille

CSC La Croix des Ouches

Le 18 juillet de 10h à 12h

En famille, à partir de 3 ans.

Par les médiathèques

#### Promenades contées à la Ferme

À la Ferme de Maisons-Alfort

Réservation obligatoire à la médiathèque André Malraux

Le 19 juillet à 11h, 12h, 16h et 17h (40 minutes)

Histoires, comptines, chansons... laissez-vous guider dans les allées de la Ferme par un duo de bibliothécaires plein de surprises ! À partir de 3 ans.

**Attention : arriver 10 min. auparavant. Animation gratuite, seul le prix d'entrée de la Ferme est à acquitter.**

L'association **La Relève Bariolée** vous propose diverses animations (spectacles, magie, Slam, cirque et musique) les **18 et 25 juillet, 15 et 22 août** de 15h à 17h30 au **parc des Hannelons**.

### Le quartier d'Alfort

Par l'Office Municipal de la Culture

#### La Malle à jeux

Square de l'Artificier François (en cas de pluie : MPT d'Alfort)

Les 22 et 29 juillet de 14h30 à 17h30

Sélection de jeux pour petits et grands !

### Le quartier Liberté Vert de Maisons

L'association **La Relève Bariolée** vous propose diverses animations (spectacles, magie, Slam, cirque et musique) les **18 et 25 juillet, 15 et 22 août** de 15h à 17h30 sur le parvis de l'avenue de la Liberté.

### Les quartiers de Charentonneau et Les Planètes

Par l'Office Municipal de la Culture

#### Jeux traditionnels en bois et jeux de société

Espace Loisirs de Charentonneau

Le 20 juillet de 15h à 17h

Pour tous, seul ou en famille

#### Initiation de couture pour enfants débutants (8-12 ans)

Centre Culturel de Charentonneau – 107, avenue Gambetta

Stage de 3 jours les 18, 19 et 20 juillet de 14h à 16h30

Limité à 4 enfants par stage, sur inscription.

#### Ateliers création en famille

Espace Loisirs de Charentonneau

Les 19 et 20 juillet de 15h à 17h.

Centre socioculturel Les Planètes

Le 25 juillet de 10h à 12h

À partir de 6 ans, seul ou en famille.

#### Raconte-moi une histoire et atelier récréatif

Espace Loisirs de Charentonneau

Le 22 juillet de 11h à 12h30

A partir de 3 ans, en famille.

#### Cinéma casse-croûte

Espace Loisirs de Charentonneau

Le 19 juillet de 19h à 21h30

Venez avec votre casse-croûte seul, entre amis ou en famille !

### Accueils de loisirs, Eté Chaud... c'est parti !

**Durant les vacances scolaires**, l'accueil en centre de loisirs s'effectue uniquement à **la journée** du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, jusqu'à 9h pour les maternelles et 8h30 pour les élémentaires. Pour déposer vos enfants, vous devez au préalable effectuer une réservation **au plus tard le mardi précédant la semaine souhaitée**. Un imprévu ? Vous pouvez **annuler votre réservation au plus tard le dimanche précédant la semaine d'accueil**. Pour plus de facilité, **l'ensemble de cette démarche peut s'effectuer directement via l'Espace citoyen**.

À l'inverse, le dispositif gratuit Eté Chaud à destination des Maisonnais de 6 à 18 ans fonctionne sur le principe des portes ouvertes : pour en profiter, il suffit de remplir une carte d'inscription qui permet ensuite de venir quand vous le souhaitez en vous présentant le matin même dans l'un des gymnases listés ci-dessous. Au programme du football, de l'escalade, du skate, du tir à l'arc, du beach volley, mais aussi des sorties au centre aquatique, dans des bases de loisirs ou dans un Ecopark.

**> Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h aux gymnases Saint-Exupéry, Condorcet, Charles Péguy et Les Juilliottes.**

# Maison de l'Environnement

## PROGRAMME ÉTÉ 2023

Ateliers sur inscription à l'adresse email : [maisondeleenvironnement@maisons-alfort.fr](mailto:maisondeleenvironnement@maisons-alfort.fr)

JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE

EXPOSITION OCÉAN, UNE PLONGÉE INSOLITE  
conçue par le Muséum National d'Histoire Naturelle

**MERCREDI 19 JUILLET**

**JOURNÉE BIODIVERSITÉ**

animée par Faune Alfort

Atelier enfants : de 10h à 12h

Atelier et animation tout public : de 14h30 à 17h

Mieux connaître la faune sauvage qui réside à nos côtés en Île-de-France. Qui sont nos voisins les animaux sauvages ? Où habitent-ils ? Que mangent-ils ?

**SAMEDI 22 JUILLET**

**JOURNÉE BIODIVERSITÉ**

animée par Faune Alfort

Atelier enfants : de 10h à 12h

Atelier et animation tout public : de 14h30 à 17h

Cohabiter avec la faune sauvage. Quels sont les dangers auxquels la faune sauvage fait face au quotidien ? Que pouvons-nous faire à notre échelle pour la protéger ?

**MARDI 25 JUILLET**

**JOURNÉE BIODIVERSITÉ**

animée par Faune Alfort

Atelier enfants : de 10h à 12h

Atelier et animation tout public : de 14h30 à 17h

Gestes premiers secours face à un animal sauvage en détresse. Comment reconnaître ou identifier un animal en détresse ? Que faire si j'en trouve un ?

**SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUILLET**

**ATELIER « 2 TONNES »**

Atelier adultes : de 14h à 17h

L'atelier immersif pour imaginer le futur et agir ensemble pour le climat.

**MERCREDI 2 AOUT**

**ATELIER LACTO-FERMENTATION**

de 15h à 16h15 et de 16h30 à 17h45

La fermentation est une technique ancestrale de conservation des aliments, on l'a retrouvé sur tous les continents. Depuis quelques années, on a découvert ses bienfaits santé. Venez découvrir cette technique autour d'un atelier pendant lequel vous pourrez réaliser votre bocal de légumes et repartir avec.

**SAMEDI 5 AOUT**

**FRESQUE DU CLIMAT**

de 14h à 17h

Atelier mobilisant l'intelligence collective pour sensibiliser les participants aux changements climatiques

**MERCREDI 9 AOUT**

**ATELIER CUISINE D'ALGUES**

de 15h à 16h15 et de 16h30 à 17h45

Les algues sont de plus en plus utilisées pour leurs bienfaits santé mais aussi leur goût. Comment les cuisiner ? Venez découvrir les algues les plus consommées et réaliser un tartare d'algues à déguster.

**MERCREDI 30 AOUT**

**ATELIER COSMÉTIQUE NATUREL**

de 15h à 16h15 et de 16h30 à 17h45

Nous utilisons tous les jours des produits cosmétiques, cela génère une pollution environnementale conséquente. Nous ne savons pas non plus quels ingrédients sont utilisés. Venez, lors de cet atelier, apprendre à fabriquer un dentifrice naturel.

Suivez le programme à venir sur le site internet de la Ville : [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr)



## Les lieux où il fait bon se rafraîchir

Loin d'être exceptionnels, les épisodes de canicule ont plutôt tendance à s'amplifier ces dernières années. C'est pourquoi, il est toujours bon de connaître au sein de sa ville des lieux où se réfugier lorsque la chaleur devient trop importante. Premier arrêt bienvenue : **le centre aquatique Arthur Hévette** qui reste ouvert tout l'été **du lundi au samedi de 12h à 14h et de 15h à 19h, le dimanche de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

Pour ceux qui préfèrent l'ombre des arbres aux plongeurs, **Maisons-Alfort compte 8 parcs, 14 squares, 2 jardins, ainsi**

**que la Ferme de Maisons-Alfort**, répartis dans tous les quartiers, à retrouver en quelques clics seulement sur le plan interactif de la ville : **maisons-alfort.fr**. De quoi vous octroyer une pause en pleine nature dans l'un de ces îlots de fraîcheur. Enfin, **en cas d'alerte canicule de « niveau 3 »** (orange) décrétée par la Préfète, sachez que des **lieux climatisés vous accueillent également dans tous les quartiers**. Retrouvez la liste complète sur le site internet de la Ville ou en appelant le CCAS au 01 43 96 77 04.

## Consommer local et frais

C'est désormais devenu un incontournable de notre dossier de l'été : chaque année, nous vous proposons une nouvelle recette estivale à réaliser chez vous. Pour l'achat des ingrédients, profitez de la richesse de vos commerces locaux et des deux marchés de Maisons-Alfort, du Centre-ville (mardi, vendredi, dimanche) et de Charentonneau (mercredi et samedi).

### RECETTE

## Mini-crumbles courgettes – burrata

**Pour 4 mini-crumbles (2 personnes) :**

1 courgette · 1 oignon · 2 gousses d'ail · 1 càs de miel · 1 càs de vinaigre balsamique · burrata  
1 càc de paprika / sel / poivre. Cuisson 25 min. à 190°.

**Pour la pâte à crumble :**

40g de farine · 35g de parmesan · 35g de beurre · 2 càc de thym · poivre  
poudre de noisette (facultatif)

Taillez une partie de votre courgette en fines lamelles puis superposez-les (x3/crumble) de sorte à former un cercle qui fera office d'emporte-pièce. Veillez à bien coller les emporte-pièces ensemble afin qu'ils ne se décollent pas à la cuisson. Mélangez l'oignon et les gousses d'ail préalablement hachés avec un filet d'huile d'olive et le reste de la courgette coupée

en dés. Cuire une dizaine de minutes puis ajoutez le miel, le vinaigre balsamique, le paprika, salez, poivrez. Garnissez vos appareils réalisés avec les fines lamelles de courgettes de farce, ajoutez un peu de burrata puis la pâte à crumble. Enfouez 25 min. à 190°.



## Les livres à emporter dans votre valise cet été

Amateurs de lecture, vous manquez d'inspiration alors que l'heure du départ en vacances a sonné ? Pour vous aider dans cette tâche, les bibliothécaires de la Ville vous ont concocté une sélection d'ouvrages aux styles variés. Suivez le guide !

### ■ **Le gang des rêves – Luca Di Fulvio (roman)**

Hommage à un grand auteur récemment disparu, découvrez l'univers du Manhattan bouillonnant des années 1920 à travers les yeux d'un enfant pauvre aux rêves grandioses.

### ■ **Sa Majesté mène l'enquête « Chasse royale à Sandringham » - S. J. Bennett – (Policier)**

La Reine Elisabeth II fait de la concurrence à Miss Marple ! Epaulée par Rozie, sa secrétaire particulière adjointe, Sa Majesté résout des crimes : un roman policier, l'humour en plus !

### ■ **Poulets grillés « Drame de pique » - Sophie Henaff - (série policière)**

Ce dernier opus emmène l'hétéroclite brigade des Poulets grillés sur la piste d'un serial killer surnommé la Main de Dieu pensant qu'il n'y est pas étranger. Une intrigue parsemée de francs éclats de rire.

### ■ **Un clafoutis aux tomates cerises - Véronique de Bure (roman)**

Jeanne, 92 ans, raconte son quotidien au fil des quatre saisons. Humeurs, souvenirs, événements minuscules et réflexions désopilantes sont consignés d'heure en heure. On s'attache à ce personnage qui pourrait être notre mère, notre grand-mère... ou nous dans quelques années !

### ■ **Là où se croisent 4 chemins – Tommi Kinnunen (roman)**

Dans un village perdu de la taïga finlandaise, une saga familiale en 4 parties à travers le destin de 3 générations de femmes. Histoire bouleversante et intime.

### ■ **Un hiver sans fin – Kiran Millwood Hargrave (roman)**

Un village en bordure de forêt où l'hiver dure depuis cinq ans. Vengeance ? Malédiction ? Une aventure bien menée avec un soupçon de magie.

### ■ **Médée – Blandine Le Callet et Nancy Peña (BD)**

Cette BD, au dessin fluide, nous livre pour la première fois une interprétation féminine sur le mythe de Médée, figure forte et complexe de la mythologie grecque.



## Fête des voisins

L'été, c'est aussi la période de l'année qui est sans doute la plus propice aux moments de convivialité. Le beau temps aidant, les Maisonnais l'ont démontré lors de la dernière édition de la Fête des Voisins qui s'est déroulée le 2 juin dernier. Bonne humeur, partage et bien sûr fête étaient de mise dans l'ensemble des quartiers de la ville. Nous vous proposons comme chaque année un aperçu en images, l'intégralité du reportage photos est à retrouver sur le site internet de la Ville – [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr) – ou en flashant ce QR Code :



Rue Roger François.



La rue du Clos des Noyers dans le quartier Liberté Vert de Maisons.



Rue de Louvain dans le Centre-ville.



Rue Cécile, quartier Charentonneau.



Les habitants du square Hector Berlioz en fête.



Rue Marc Sangnier dans le quartier Les Planètes.



Rue Bourgelat dans le quartier d'Alfort.

## LE GESTE DU MOIS POUR L'ENVIRONNEMENT

# Préserver l'eau pour avoir encore de la ressource!

Il existe de nombreuses manières d'agir en faveur de la préservation de notre environnement. Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons tous les mois un geste, une idée ou un bon plan à appliquer dans votre quotidien.

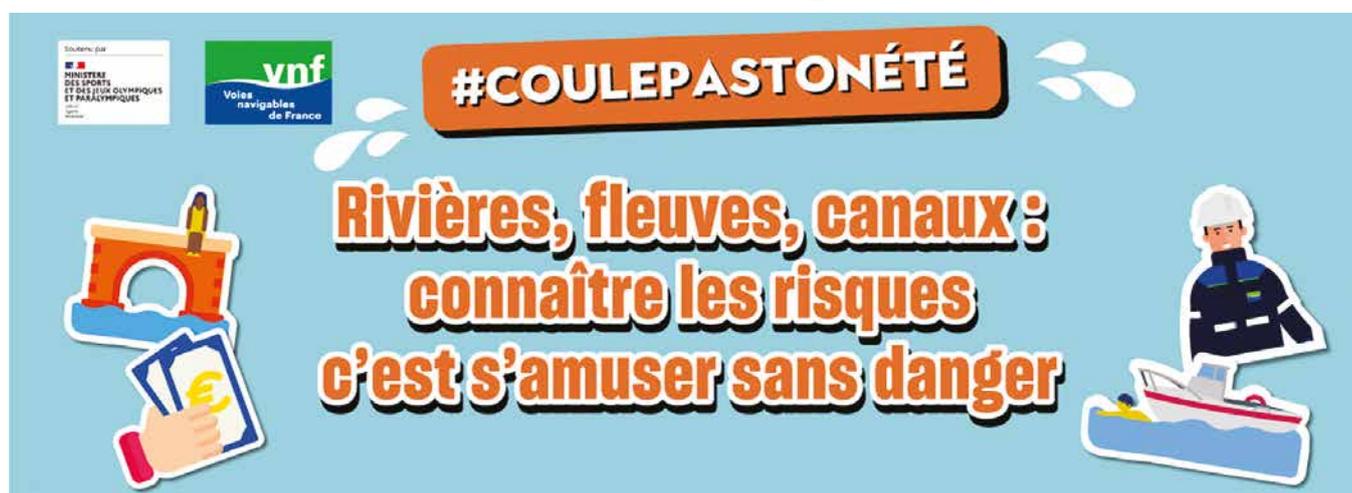
Ce mois-ci, nous avons souhaité aborder une ressource qui se raréfie et qui est pourtant indispensable à la vie : l'eau. Alors que l'été ne fait que débiter, de nombreux territoires sont déjà impactés par la sécheresse. Dans le Val-de-Marne, nous avons atteint en juin le seuil de vigilance. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons toutes et tous adopter une gestion économe de l'eau. Pour vous aider à mieux la consommer au quotidien, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), qui distribue l'eau potable à Maisons-Alfort, a mis au point une application gratuite, *Mon eau & Moi*,



qui délivre conseils et astuces ainsi que des informations sur la qualité de l'eau, son origine ou encore son prix aux utilisateurs. Pour un usage encore plus responsable de la ressource, elle propose également un simulateur de consommation ainsi qu'une fonctionnalité de signalement de fuites sur la voirie. Par ailleurs, si vous n'êtes pas encore convaincus de boire l'eau du robinet, sachez que vous pourriez éviter 10kg de déchets par an et par personne en la préférant à celle en bouteille (source : ADEME).  
**> Pour en savoir plus, rendez-vous sur [mon-eau-et-moi.fr](http://mon-eau-et-moi.fr)**

## #COULEPASTONÉTÉ

# Pour un été serein, aucune baignade dans la Marne



Malgré les fortes chaleurs prévues cet été, la baignade dans la Marne reste strictement interdite pour des raisons de sécurité. En effet, à Maisons-Alfort, aucun espace dédié à la baignade n'est aménagé. Pourtant, des accidents de baignade se produisent chaque année dans la Marne, les jeunes de 12 à 15 ans étant les plus concernés par ces accidents.

### Une campagne annuelle de sensibilisation

Parmi les principaux risques encourus lors d'une baignade interdite dans un fleuve : faire une mauvaise chute d'un pont, l'eau trouble masquant la présence de rochers ou d'objets dangereux,

être bloqué dans une écluse ou être pris dans un courant. Les risques de noyade sont donc bien réels et ne doivent pas être pris à la légère.

Au-delà des baignades, nous vous rappelons que bien que l'été soit une période propice à la convivialité, certaines règles de vivre-ensemble demeurent à respecter afin que les bonnes relations de voisinage perdurent. Ainsi, nous faisons appel à votre sens du civisme afin de ne pas faire de bruit excessif au-delà de 22h, à tondre uniquement de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches, ou encore à demeurer vigilant quant aux nuisances provoquées par les odeurs et la fumée des barbecues.

## ENSEIGNES LUMINEUSES

### Rappel au respect de la réglementation

Il est rappelé aux commerçants qu'en application de l'article 27 du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), les enseignes lumineuses publicitaires (intérieures et extérieures) **doivent être éteintes entre 23h et 7h en dehors de toute activité**. Pour les activités qui cessent ou commencent entre 22h et 8h, les enseignes doivent être éteintes **une heure après la cessation de l'activité** et peuvent être allumées **une heure avant la reprise de l'activité**.

La Ville appelle donc les commerçants à la vigilance dans un contexte de sobriété énergétique où les gestes de chacune et chacun d'entre nous comptent. Une attention renforcée à l'application de ce règlement sera menée dès septembre, les contrevenants s'exposant à une amende.

## PATRIMOINE NATUREL

## La Ville candidate au concours de l'Arbre de l'Année

Afin de valoriser la richesse de son patrimoine arboré, la Ville de Maisons-Alfort a décidé de candidater au concours régional de l'Arbre de l'Année, organisé par le magazine *Terre Sauvage* et l'Office national des forêts en partenariat avec Ile-de-France Nature. Seront ainsi prises en compte les caractéristiques naturalistes, esthétiques ou encore historiques de l'arbre proposé, ainsi que le lien qui l'unit à notre Ville. Un arbre par région sera ensuite sélectionné pour la représenter à l'échelle nationale, les habitants étant amenés à voter pour leur candidat vert préféré. « Notre participation est une manière de rendre hommage à ce patrimoine naturel qui fait autant partie de l'identité maisonnaise que celui des années 30, affirme le maire, Marie France Parrain. Au-delà de l'esthétisme certain et du cadre de vie agréable qu'ils nous offrent, les arbres sont nos plus grands alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique. » En lien avec le service des Espaces Verts, la Ville a donc choisi son « Arbre de l'Année », dont nous vous proposons aujourd'hui le portrait.

### L'arbre maisonnaise de l'année

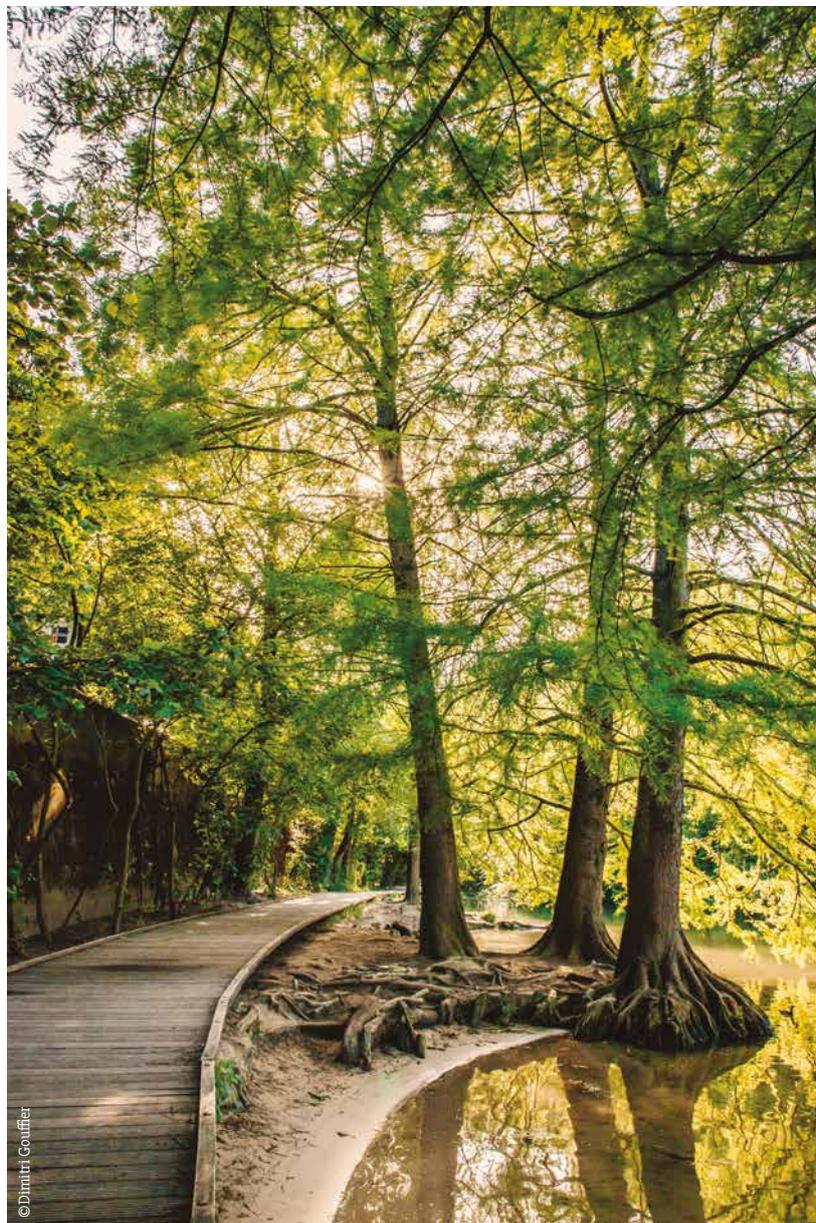
Les bords de Marne n'ont pas servi uniquement d'inspiration au célèbre peintre qui prêta par la suite son nom à la promenade Paul Cézanne. Le site naturel et protégé abrite également des regards indiscrets des *Taxodium distichum* – plus connus des non-avertis sous la dénomination de cyprès chauves, une espèce d'arbre remarquable par son adaptation aux milieux humides. Symboles de vitalité et de longévité, ses racines enchevêtrées laissent deviner aux promeneurs les années écoulées. Des arbres témoins du temps qui passe, des générations et des époques qui se succèdent, tels des gardiens de vies et de la beauté de ce paysage préservé.

#### ■ Le *Taxodium distichum*

Originaire des marais d'Amérique du Nord, plus précisément de Virginie, il fut introduit en Europe en 1637 par le botaniste John Tradescant le Jeune. Aujourd'hui, vous pouvez retrouver plusieurs sujets le long des bords de Marne, à proximité de l'île de Charentonneau et de l'ancienne plage de Maisons-Alfort. Ce grand conifère au feuillage clair, léger et souple fait figure d'exception parmi ses congénères : en effet, à l'automne ses feuilles ne se contentent pas de roussir, elles tombent. Son feuillage est ainsi dit « caduc », du latin *cadere* qui signifie tomber, d'où son appellation de cyprès chauve. Mais son véritable atout se situe dans ses racines aériennes pouvant atteindre plusieurs dizaines de centimètres : communément nommées « genoux de cyprès », elles captent ainsi l'air.

#### ■ De nombreuses vertus médicinales

Dans les zones marécageuses, ces arbres participent grandement aux écosystèmes puisqu'ils sont l'habitat de nidification pour plusieurs espèces d'oiseaux appréciant leurs graines. Quant aux racines, elles permettent un meilleur ancrage de l'arbre dans le sol souvent très humide, et améliore



©Dimitri Gouffier

la stabilité des berges. Sa résine présente également des propriétés médicinales qui peuvent être utilisées pour soigner les ulcères, les maladies de peau, les maux de dents... tandis que ses feuilles ont des propriétés relaxantes.

**Synonyme :** Cyprès chauve.

**Floraison :** début printemps.

**Espérance de vie :** jusqu'à 500 ans mais certains sujets peuvent atteindre les 1200 ans.

**Bon à savoir :** l'espèce *distichum* est l'emblème de l'Etat de Louisiane aux USA depuis 1963. C'est le symbole des marais, des bayous du sud du pays.

**Un peu d'histoire :** Le nom *Taxodium* vient du latin *taxus*, désignant l'if et du grec *ειδος* (*eidos*), signifiant « forme », « semblable à ». Cette étymologie fait référence à son feuillage qui ressemble à celui de l'if.

*« Dans notre métier, la curiosité est essentielle. Il y a tellement de choses à apprendre, notre imagination n'est jamais limitée. »*

# Lylian, Un avenir prometteur, fait de fleurs et de médailles... en or !

***Nous rencontrons Lylian à une date toute particulière : le 26 juin, jour de son anniversaire. Son 17<sup>e</sup> anniversaire restera longtemps gravé dans la mémoire de ce jeune fleuriste puisqu'il a obtenu, deux jours plus tôt, une récompense des plus prestigieuses : la médaille d'or nationale au concours du Meilleur Apprenti de France (MAF).***

Aussi jeune soit-il, cette médaille est venue récompenser de nombreux mois de travail, au sein d'une voie professionnelle depuis longtemps tracée. Fils de deux parents commerçants, il a envie de reprendre le flambeau, depuis son plus jeune âge, mais à sa manière. « *J'ai toujours trouvé le travail des fleurs coupées particulièrement intéressant. À l'âge de 8 ans, je savais déjà que je souhaitais devenir fleuriste* », nous livre-t-il. Dès le collège, il décide donc de réaliser plusieurs stages au sein de la boutique Clotilde Fleurs à Maisons-Alfort, avant même le stage obligatoire de 3<sup>e</sup>. Il s'aperçoit alors qu'en pratique le métier correspond parfaitement à ses attentes.

## **Un métier aux multiples facettes**

Désormais sûr de son choix, il débute sa formation après avoir obtenu son brevet des collèges. Pour certains, le choix d'une seconde générale ou d'une formation professionnalisante à un très jeune âge est difficile mais pour Lylian, c'est une évidence. « *Le métier que je souhaitais exercer était déjà défini depuis de nombreuses années. Je n'ai donc pas hésité une seconde et j'ai pris le chemin de la formation professionnelle en débutant un CAP au sein du CFA 94.* » Ce qu'il apprécie dans ce métier, c'est également la pluralité des possibilités qui s'offre à lui. Si l'on imagine souvent les fleuristes dans une boutique traditionnelle, ils peuvent aussi évoluer chez des fournisseurs ou au sein d'ateliers spécialisés. Après avoir obtenu son CAP en juillet et terminé son alternance au sein de la boutique Clotilde Fleurs, Lylian compte donc poursuivre son apprentissage en intégrant un brevet professionnel et en changeant de boutique. « *J'ai*

*envie de découvrir une autre manière de travailler, je vais intégrer une équipe plus grande, dans une boutique qui fait également beaucoup d'événementiel.* »

## **Les concours : une belle manière de développer son savoir-faire**

En parallèle de ses études, Lylian a déjà eu l'occasion de s'initier à des techniques variées en participant à des compétitions. Lorsque ses professeurs lui indiquent que les étudiants en CAP peuvent se présenter au concours MAF, il n'hésite pas une seconde et rejoint l'aventure. « *Grâce au concours, j'ai pu tenter d'autres techniques et explorer d'autres métiers manuels. J'ai été soutenu tout au long des épreuves par mes professeurs, ma maîtresse d'apprentissage et ma famille.* » Et en effet, au fil des épreuves, Lylian propose des créations plus originales les unes que les autres, réalisées avec des techniques variées qu'il apprend à manier, en partie avec sa famille : du gel de construction pour les ongles avec sa mère, à la couture avec sa grand-mère en passant par l'argile avec son patron. Ses efforts sont récompensés à chaque étape (départementale, régionale puis nationale), puisqu'il obtient coup sur coup la médaille d'or. « *La médaille est attribuée en fonction de la notation, il peut donc y avoir plusieurs médailles d'or* », indique-t-il humblement. Il en oublierait presque de souligner que lors des épreuves nationales, la médaille d'or ne s'obtenait qu'avec une moyenne de 18 ! À l'avenir, Lylian souhaite poursuivre les concours et pourquoi pas se présenter dans quelques années à celui du Meilleur Ouvrier de France, Graal du métier.

## **Découvrez le travail de Lylian sur YouTube !**

Avec sa classe, le jeune fleuriste a participé à la *battle* des CAP – un concours qui met en compétition différentes formations de l'artisanat sur un même thème. Cette année, c'est sur l'écologie et le développement durable qu'ont planché les jeunes fleuristes, coiffeurs et autres chocolatiers.

**> Rendez-vous sur la chaîne YouTube de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :**  
[www.youtube.com/@CMAFRANCE](http://www.youtube.com/@CMAFRANCE)

FÊTES & CONVIVIALITÉ

*C'est la fin de l'année scolaire !*

Ces dernières semaines, l'ambiance était à la fête dans les écoles maternelles et élémentaires, les crèches et les accueils de loisirs de la Ville. Kermesses, spectacles de danse ou de chant ou encore expositions de travaux réalisés au cours de l'année... Parents, enfants, professeurs ou professionnels de la petite enfance et de l'enfance se sont réunis pour célébrer ensemble l'arrivée de l'été et déjà... la fin d'une autre année scolaire !



La kermesse a battu son plein à la maternelle Raspail !



L'école privée Notre Dame du Sacré-Cœur a organisé une kermesse pour fêter la fin de l'année.



Dans les « Secrets de château » des accueils de loisirs maternels Berlioz, Pampidou et Daudet.



Les maternelles de l'école Les Planètes ont fini l'année scolaire en chansons.



À la crèche Charles Perrault aussi, les tout-petits Maisonnais ont fêté l'arrivée de l'été !



Les enfants des accueils de loisirs élémentaires Les Planètes, Condorcet, Pasteur, Paul Bert et Raspail ont emmené le public dans l'univers du « Broadway Musical ».



Chansons, maquillage, jeux et animations diverses dans les crèches familiale et collective de la Maison de l'Enfant, accompagnées des haltes-garderies Les Juilliottes, Petits Mousseux et Maison de l'Enfant.



Les accueils de loisirs maternels Parmentier, George Sand, Saint-Exupéry et Paul Bert ont célébré la fin de l'année dans le parc du Moulin Brûlé avec une exposition.



L'exposition colorée de l'accueil de loisirs élémentaire Busteau a traversé les époques.

*Face aux récents événements de violences urbaines, de nombreuses fêtes d'école ont malheureusement dû être annulées par l'inspection académique pour des raisons de sécurité.*

**PROJET ÉCOCITOYEN**

# Tous experts en biodiversité locale !



Les élèves ont observé de très près les abeilles noires des ruches de la gendarmerie.

Les élèves des deux classes écocitoyennes ont pu observer de près celles qui nous fournissent du miel depuis la nuit des temps, à l'occasion d'une matinée dédiée, passée en compagnie de membres du club d'apiculture de la gendarmerie. Dans l'enceinte de la gendarmerie, les élèves de CM2 des écoles Jules Ferry et Parmentier B sont ainsi allés à la rencontre des abeilles. En véritables petits apiculteurs, les enfants ont appris à utiliser un enfumoir et même essayé un camail – le chapeau blanc des apiculteurs. « Avez-vous une idée des fleurs que les abeilles butinent à Maisons-Alfort ? », demande l'un des intervenants. Les enfants font des propositions : pâquerettes, pissenlits, tulipes... S'il est vrai qu'elles butinent parfois ces fleurs, leur quantité ne serait pas suffisante pour nos abeilles maisonnières, qui optent donc pour des essences présentes dans les arbres, notamment le tilleul. Nos apiculteurs en herbe ont également eu la chance de goûter une vingtaine de miels différents.

## L'Île du Moulin Brûlé : un écosystème au cœur de la ville

Les deux classes écocitoyennes se sont également rendues sur l'île du Moulin Brûlé afin d'assister à une visite proposée par le service des Espaces Verts de la Ville sur la biodiversité locale. L'occasion de découvrir les animaux et les insectes qui peuplent la Marne et ses environs mais également l'importance de la flore. En effet, les arbres et les plantes occupent un rôle central puisqu'ils donnent des indications essentielles à la faune sur la nature du sol. Autant d'informations que les enfants pourront transmettre à leur tour à leur famille et amis !



Les jeunes écocitoyens apprennent la biodiversité présente sur l'île du Moulin Brûlé.

**CITOYENNETÉ**

# Policiers d'un jour !

En ce 30 mai, les élèves de Mme Somon (Saint-Exupéry) se pressent à l'entrée du commissariat de police de Maisons-Alfort. Aujourd'hui, dans le cadre de leur parcours citoyen, ils vont aborder les notions de justice et de règles de droit à travers divers ateliers proposés par les policiers. « Parmi les obligations de chaque citoyen se trouve le respect des lois. En tant que citoyens, nous sommes tous auteurs indirects des lois par l'exercice du vote à partir de 18 ans, nous sommes donc d'autant plus tenus de les appliquer », explique un agent qui mène la visite des locaux.



La visite du commissariat de Maisons-Alfort fait partie du Parcours citoyen proposé par la Ville à trois classes de CM2.

## Au-delà de la citoyenneté, la découverte de métiers au service des autres

Après un passage en revue de la tenue réglementaire ainsi que des outils de travail indispensables du policier (voitures, gilets, armes...), direction l'atelier de la police scientifique. De quoi se mettre dans la peau d'un véritable expert et d'apprendre la technique pour relever des empreintes. Au-delà des connaissances acquises, cette intervention représente également une opportunité pour les élèves de découvrir autrement ce qu'est la citoyenneté à travers une diversité de métiers au sein de la police nationale, tous au service des autres. Peut-être le début de vocations pour certains... ?

PARCOURS CITOYEN

# Les jeunes Maisonnais à la rencontre de nos institutions

Si nous naissons tous libres et égaux, nous devenons citoyens. C'est pourquoi, afin d'enseigner les droits et devoirs élémentaires d'un citoyen aux jeunes Maisonnais, la Ville propose chaque année à trois classes de participer au Parcours citoyen en partenariat avec l'Education nationale. Les élèves y apprennent ainsi le fonctionnement de nos institutions lors d'une visite de l'Assemblée nationale ou du Sénat tout en étant sensibilisés au « mieux vivre ensemble » et aux valeurs de citoyenneté, de solidarité, de tolérance, grâce à divers ateliers et rencontres.

## « Que fait un maire dans une journée ? »

Ainsi, parce qu'il n'y a rien de mieux que l'expérience pour apprendre, le maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain et la maire-adjointe à la Vie scolaire, Catherine Primevert, se sont prêtées à l'exercice en rendant visite aux élèves de CM2 des classes citoyennes de Mmes Dupeyron (Charles Péguy), Somon (Saint-Exupéry) et Gigon (Condorcet). « Que faites-vous dans une journée ? Est-ce que c'est difficile d'être maire d'une ville ? Travaillez-vous avec d'autres élus ? » Les deux édiles ont ainsi satisfait la curiosité des jeunes citoyens, détaillant leurs missions et fonction, mais aussi la complexité parfois du rôle d'élu, et d'en profiter pour expliquer la notion d'intérêt général. Très investis, les petits Maisonnais se sont même intéressés aux futurs projets pour leur commune, questionnant à ce sujet les deux élues ! Puis, écharpe tricolore à la main, ce fut au tour du maire et de la maire-adjointe d'interroger les élèves : comment la porter, pourquoi la couleur des franges varie, quels sont les élus qui portent le rouge de l'écharpe près du col...



Le maire, le député et la maire-adjointe à la Vie scolaire répondent aux questions des élèves de Mme Somon, de l'école Saint-Exupéry, sur leur fonction d'élus.

## Dans les pas de nos parlementaires

Ces connaissances sur les institutions locales ont ensuite été complétées à l'échelle nationale par notre député, Michel Herbillon, et le sénateur du Val-de-Marne, lors des visites des élèves à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Guides d'un jour, les deux parlementaires ont ainsi expliqué aux jeunes Maisonnais le processus législatif, les rôles respectifs de chaque chambre, tout en leur montrant la richesse patrimoniale et historique de ces hauts lieux de la démocratie.

Des rencontres qui permettent non seulement d'apprendre mais aussi de partager le quotidien d'une fonction qui est souvent méconnue.



Les élèves de Mme Dupeyron de l'école Charles Péguy en visite au Sénat aux côtés du sénateur du Val-de-Marne.



Les élèves de l'école Condorcet de Mme Gigon en visite à l'Assemblée nationale avec notre député Michel Herbillon.

**PERMIS PIETON, INTERNET, GESTES DE SECOURS...**

## *De nouveaux élèves diplômés!*



Au théâtre Claude Debussy, les élèves de CM2 ont reçu leurs permis Internet et attestation de premiers secours... et leurs benjamins en classe de CE2, leur permis piéton!

Les 8 et 13 juin, l'ensemble des élèves de CE2 et de CM2 de la ville a été convié à deux cérémonies de remise de diplômes – la première pour beaucoup d'entre eux ! Un aboutissement pour les enfants, qui ont suivi tout au long de l'année diverses formations organisées par la Direction Enfance-Éducation en lien avec divers partenaires. Permis piéton en poche, les élèves de CE2 peuvent désormais se déplacer dans les rues en toute sécurité, grâce aux interventions réalisées par les agents des polices nationale et municipale tout au long de l'année

tandis que de leur côté, ceux de CM2 ont appris les principales précautions à prendre lorsqu'ils naviguent sur Internet. Ces derniers connaissent aussi désormais les gestes qui sauvent grâce aux enseignements des bénévoles de la Croix-Rouge. Pour plus de solennité, les enfants ont reçu leurs diplômes des mains du maire, Marie France Parrain ou de la maire-adjointe à la Vie scolaire, Catherine Primevert, en présence des différents intervenants ayant participé à leur formation. Félicitations à tous nos jeunes diplômés !

**DÉCOUVERTE**

## *Un beau moment de partage entre élèves et gendarmes*



Les jeunes élèves ont fait la rencontre de Ness, un malinois, et de son maître.

Après avoir soutenu le moral de quelque 120 gendarmes en poste à l'étranger au moment des fêtes de fin d'année, les 125 élèves des écoles élémentaires Parmentier A et B et des Planètes ayant participé à l'opération « Cartes de Noël » en collaboration avec l'association Les Amis de la Gendarmerie, ont pu profiter d'un après-midi découverte au Fort de Charenton. Afin que les enfants se rendent compte de la grande variété de métiers au sein de la gendarmerie, des démonstrations très variées étaient proposées et entièrement réservées aux visiteurs d'un jour.

**Un soutien en période difficile**

L'après-midi a ainsi débuté par une présentation de l'escadron motocycliste de la garde républicaine, qui assure la sécurité du président de la République lors de ses déplacements mais également de chefs d'État en visite en France. Les enfants ont ainsi rencontré Ness, un malinois spécialiste de la recherche de substances illicites et son maître, puis assisté à un concert privé de la Musique de la Gendarmerie Mobile. Une journée réussie qui sonne comme un remerciement pour le bel investissement des élèves. En fin d'année dernière, ils ont en effet envoyé de nombreuses cartes de Noël aux gendarmes en poste à l'étranger, qui vivent parfois difficilement l'éloignement avec leur famille en ces périodes de fête.

CHAM JULES FERRY

## Les élèves nous chantent contes et légendes



Les élèves de la CHAM du collège Jules Ferry lors du concert au NECC.

Les élèves de la classe à horaires aménagés en musique (CHAM) et de la chorale, accompagnés par leurs camarades musiciens, ont emmené les spectateurs dans l'univers des contes et des légendes le 23 mai au Nouvel Espace Culturel Charentonneau (NECC). Des performances théâtrales (atelier de Mme Bellier) et de danse hip hop (classe de 6<sup>e</sup> Zola) ont également jalonné la soirée, sans oublier le concours de plusieurs professeurs du conservatoire. Une belle réalisation d'équipe puisque même les décors du spectacle ont été créés par les élèves d'arts plastiques de Mme Ujeda.

Quelques jours plus tard, nous retrouvons les élèves des CHAM 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sur la scène de la Philharmonie de Paris pour un concert inédit rassemblant 300 choristes aux côtés de l'Orchestre national d'Ile-de-France. Les 22 Maisonnais ont ainsi interprété une œuvre composée par Olivier Calmel sur un texte de Victor Hugo - *Le Bestiaire fantastique* - sous la direction de la cheffe d'orchestre Sora Elisabeth Lee dans le cadre du projet « Chantons avec l'Orchestre ».



Les élèves des CHAM 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sont montés sur la scène de la Philharmonie de Paris.

### 3 questions à... Fanny Magnier, professeure d'éducation musicale de la CHAM

#### En quoi consiste une CHAM ?

Elle est proposée depuis plus de dix ans au collège Jules Ferry aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Cette option musicale est un engagement sur quatre ans qui permet aux élèves de bénéficier d'un enrichissement artistique.

#### Comment travaillez-vous avec vos élèves de CHAM ?

En plus de l'heure obligatoire d'éducation musicale et une heure de

chorale, les élèves ont deux heures d'enseignement supplémentaires. Tous les quinze jours, je leur propose un apprentissage du chant et du répertoire vocal tandis que l'autre semaine, les élèves se rendent au conservatoire municipal pour des cours de formation musicale avec Mme Gilch, de théâtre avec M. Luquin et faire une initiation à la Batucada\* pour le groupe des 6/5<sup>e</sup> avec M Steith et du chant pour le groupe des 4/3<sup>e</sup> avec M. Boutros.

#### Quels en sont les avantages pour les élèves ?

Pour eux, c'est donc un apprentissage musical riche et un épanouissement culturel. Les cours de théâtre leur permettent d'acquérir une meilleure maîtrise de l'interprétation des chants tandis que l'initiation à la Batucada développe leur sens de la pulsation et du rythme. Des sorties culturelles sont aussi régulièrement organisées en partenariat avec les théâtres de la Ville ou encore l'Opéra de Paris.

\*ensemble de percussions jouant de la samba.

# Séance du 20 juin 2023

## Principales décisions du dernier Conseil municipal

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Logements relais pour femmes victimes de violences conjugales

Dans le cadre des actions menées par la Ville en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes, le Conseil municipal a approuvé le protocole consistant à proposer un accueil en logement relais aux victimes à l'issue de l'hébergement d'urgence. Ce protocole établi en partenariat avec le département du Val-de-Marne et la DRIHL prévoit que Maisons-Alfort Habitat mette à disposition 3 logements relevant de son patrimoine social pour une durée de 18 à 24 mois, le Département assurant le financement de l'accompagnement social et les associations partenaires se chargeant de l'accompagnement des victimes vers la reconstruction et l'insertion.

#### Service municipal d'accompagnement à l'emploi

Pour s'adapter aux évolutions du marché de l'emploi et de l'insertion professionnelle, la Ville de Maisons-Alfort a décidé de reprendre à son compte les activités de l'association Accueil Emploi qui accompagne les Maisonnais de plus de 25 ans dans leurs démarches d'accès à l'emploi. Pour ce faire, le service municipal d'accompagnement à l'emploi a été créé, ce qui permettra notamment de renforcer la coordination avec les différents partenaires ainsi que les missions d'insertion en adéquation avec les enjeux actuels du marché du travail.

### ENFANCE

#### Accueils péri et extra scolaires

Le Conseil municipal a approuvé le règlement des accueils péri et extra scolaires qui précise l'ensemble des modalités de services et les activités mises en place par la Ville pour les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires et garantissant la prise en charge des écoliers de 7h30 à 18h30 tous les jours hors week-end et jours fériés. Ce règlement permet ainsi à tous les parents de disposer des informations nécessaires relatives à l'accueil de leurs enfants.

### AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

#### Jardins familiaux

Afin de développer les jardins familiaux mis à disposition des Maisonnais résidant en logements collectifs, en complément de ceux déjà existants dans le parc du Vert de Maisons, la Ville a signé une convention avec Alfortville, l'EPT Grand Paris Sud-Est Avenir et le groupe Novaxia qui permettra, sur une ancienne friche industrielle située entre le boulevard Gallieni à Maisons-Alfort et les rues Babeuf et Verdun à Alfortville, la création d'un parc arboré et de nouveaux jardins familiaux sur notre commune.

### AFFAIRES FINANCIÈRES

#### Transport fluvial

Le Conseil municipal a approuvé l'adhésion de la Ville de Maisons-Alfort au projet de mise en œuvre d'un service de transport fluvial de personnes sur la Marne et la Seine développé par la SCIC Rivercat France. De longue date, la Ville milite pour la reprise de ce type de transport qui, dans un contexte de réchauffement climatique, représente une alternative durable aux modes de transports traditionnels et offre également la possibilité de promouvoir l'attractivité et l'accessibilité de la commune. La Ville a donc adhéré à la SCIC Rivercat pour un montant de 10 000 euros, ce qui lui permettra d'être associée au déploiement d'un réseau de transport fluvial sur la Marne.

#### Comptes de la commune

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de la ville pour l'exercice 2022 :

Section de fonctionnement	
Recettes	82.582.048,64 €
Dépenses	70.884.815,17 €
Section d'investissement	
Recettes (y compris restes à réaliser)	21.615.044,23 €
Dépenses (y compris restes à réaliser)	29.832.365,72 €
<b>Total recettes</b>	<b>104.197.092,87 €</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>100.717.180,89 €</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>+3.479.911,98 €</b>

Le compte administratif de la ville est conforme au compte de gestion de l'exercice 2022 arrêté par le Trésorier Principal qui a également été approuvé par le Conseil municipal.

Informations financières - ratios (L.2313-1 CGCT) - En euros par habitant	Valeur	Moyenne nationale de la strate
1-Dépenses réelles de fonctionnement/Population	1.082 €	1.527 €
2-Produit des 4 taxes/Population	606 €	705 €
3-Recettes réelles de fonctionnement/Population	1.247 €	1.681 €
4-Dépenses d'équipement brut/Population	214 €	358 €
5-Encours de dette/Population	392 €	1.361 €
6-Dotation Globale de Fonctionnement/population	117 €	214 €
7-Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement	62,1%	54,6%
8-Dépenses réelles de fonctionnement + Dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	91,8%	98,8%
9-Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	17,2%	21,2%
10-Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	31,4%	80,9%

## PRÉVENTION

# Adoptez les bons gestes pour un été serein avec votre animal



Fortes chaleurs, épillets, départ en vacances... Si été rime avec détente, il peut parfois être source de dangers pour nos compagnons à quatre pattes. Voici quelques réflexes à avoir pour un été en toute sécurité.

## Gérer les fortes chaleurs

En cas d'épisode de canicule, des précautions sont à prendre pour son animal, comme pour soi-même. En effet, les coups de chaud n'épargnent pas nos amies les bêtes ! C'est pourquoi, mieux vaut privilégier les balades matinales ou nocturnes et éviter les zones bitumées, ne pas hésiter à les mouiller, les faire boire régulièrement et à les mettre dans un endroit sec, ventilé et protégé de la chaleur, de préférence une pièce fraîche avec du carrelage. Enfin, et c'est primordial, ne laissez jamais votre animal dans la voiture même à l'ombre !

## Éviter les épillets

Issus de graines de graminées, ces épis secs et piquants peuvent pénétrer en différents endroits du corps d'un animal, principalement les chiens. « On peut retrouver des épillets dans les oreilles, les yeux, les narines, mais aussi entre les doigts de l'animal, explique le Dr Patrick Verwaerde, chef du service urgences-soins intensifs de l'EnvA. Ces débris végétaux progressent sans reculer, ils peuvent donc rentrer profondément dans le corps des animaux et avoir de graves conséquences s'ils ne sont pas retirés rapidement. » Si votre chien secoue en permanence ses oreilles, éternue de manière répétée, a l'œil

rouge, enflé ou larmoyant, lèche son poil avec excès ou encore a de la fièvre, ne tardez pas à l'emmener chez le vétérinaire. Pour prévenir tout accident, veillez à garder votre animal en laisse lors d'une promenade à proximité d'herbes hautes, à inspecter votre animal au retour, à effectuer des tailles régulières de votre jardin ainsi qu'à opter pour un toilettage court qui évitera aux épillets de s'accrocher. Enfin, sachez que la Ville de Maisons-Alfort a pris des mesures pour tailler les espaces verts concernés pour prévenir tout accident.

## Un animal, c'est aussi pendant les vacances

Quand on adopte un animal, c'est pour la vie. Les vacances, c'est donc aussi avec eux ! Pensez donc à prendre les mesures nécessaires avant le départ surtout si vous partez à l'étranger (passeport européen, puce électronique, vaccins...). En voiture, faites des pauses toutes les deux heures environ pour son bien-être. En train ou en avion, pensez à vous renseigner en amont sur les conditions de voyage de votre compagnon (poids, achat d'un billet supplémentaire...), cela vous évitera bien des déconvenues.

**Enfin, sachez que depuis 2015 l'animal est reconnu par le Code civil comme un être vivant doué de sensibilité. Tout abandon d'un animal domestique est considéré par le Code pénal comme de la maltraitance et est donc puni par la loi de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende.**



## VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

### Je souhaite déménager, la Ville réserve-t-elle des emplacements ?

La Ville de Maisons-Alfort ne procède pas à la réservation de places de stationnement pour effectuer un déménagement. C'est au propriétaire ou locataire d'organiser la neutralisation d'une place de stationnement pour effectuer un emménagement ou un déménagement par ses propres moyens. Vous pouvez par ailleurs en informer la police municipale.

**CONVIVIALITÉ**

*Les clubs sportifs ont célébré la fin de la saison !*



Les jeunes licenciés du FCMA ont profité d'un après-midi dédié au football !

Le mois de juin annonce le début de l'été, mais également la fin de la saison sportive pour les clubs. Après les compétitions qui se succèdent souvent au printemps, le cœur était donc à la fête pour de nombreuses associations sportives. Leurs adhérents, mais également les Maisonnais les plus curieux, ont ainsi pu passer des moments conviviaux, leur permettant de célébrer le sport : du basket (ASLMA), au football (FCMA),



Le dernier entraînement de l'année avait des accents de fête pour le PCMA.

en passant par le rugby (RCMASM), la gymnastique (ASA Gymnastique) ou encore le tennis (PCMA, JSA). L'occasion pour beaucoup de visiteurs de pratiquer leur sport de prédilection différemment, sans aucune notion de compétition. Preuve, s'il en fallait encore, que le sport encourage le partage de belles valeurs d'amitié, de solidarité et de convivialité !

**JEUX DU VAL-DE-MARNE**

*Du sport à l'école, dès l'élémentaire !*



Chaque année, le département du Val-de-Marne encourage petits et grands à révéler l'athlète qui sommeille en eux à l'occasion des Jeux du Val-de-Marne. Du 4 au 18 juin, des activités ouvertes à toutes et tous ont ainsi été proposées aux Val-de-Marnais les week-ends ainsi qu'aux 30 000 collégiens du département, sur le temps scolaire. Afin de permettre aux enfants des écoles élémentaires de prendre part à cet événement départemental, le service des sports de la Ville a mis en œuvre de nombreuses activités tout au long de ces deux semaines. Escalade, jeux aquatiques, d'opposition, olympiades et handisports... les élèves de tout niveau scolaire ont ainsi profité à leur tour de diverses activités sportives, pensées rien que pour eux ! « Avec les Jeux du Val-de-Marne, nous souhaitons que les enfants puissent profiter d'activités

sportives qui leur plaisent et surtout leur en faire découvrir de nouvelles, notamment en lien avec le handisport », confie le directeur du service des Sports. La déclinaison de cet événement sportif à l'échelle locale s'inscrit dans la volonté de la Ville de promouvoir la pratique sportive et de la rendre accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge.

**De jeunes sportifs récompensés !**

Pour souligner leurs efforts et leur offrir un véritable souvenir de ces deux semaines riches en sport, les élèves des écoles élémentaires ont reçu des cadeaux aux couleurs des Jeux du Val-de-Marne. Marie France Parrain, maire de Maisons-Alfort, Bruno Bordier, maire-adjoint au Sport et des conseillers municipaux se sont ainsi rendus au stade Delaune afin de les leur remettre.



## BÉBÉ GYM & CONTRATS BLEUS

# Prouesses sportives et partage en famille !

En ce 29 juin, de nombreux parents étaient réunis dans les gradins du stade Delaune pour assister au spectacle préparé par leurs enfants avec les éducateurs sportifs de la Ville pour célébrer la fin de la saison des Contrats Bleus. Tout au long de l'année, leurs enfants ont en effet l'occasion de pratiquer de nombreuses activités sportives sur le temps périscolaire grâce à ce dispositif gratuit mis en place par la Ville dans le but de donner accès au plus grand nombre à une pratique physique régulière. Chaque année, les jeunes Maisonnais peuvent ainsi dévoiler le résultat de leurs efforts et partager avec leurs parents des activités qu'ils aiment pratiquer. Quelques jours plus tard, leurs benjamins des écoles maternelles ont également participé à la dernière séance de l'année du Bébé-Gym en compagnie de leurs parents. Tous les samedis matin, les petits Maisonnais développent en effet leur motricité par le biais d'activités ludiques. Une belle opportunité pour les parents de rencontrer et d'échanger avec les éducateurs sportifs qui encadrent leurs enfants !

> Vous souhaitez inscrire votre enfant à la rentrée prochaine ? Renseignez-vous auprès du service des Sports au 01 41 79 74 30 ou sur le site internet de la Ville, rubrique « Sport, Culture et Loisirs ».



Les Contrats Bleus sont dispensés après la classe en élémentaire.



Le Bébé-Gym s'adresse aux enfants en maternelle.

## ESCALADE

# L'EMA fête son premier anniversaire !



En présence des maires-adjoints Bruno Bordier et Stéphane Chau lieu, les adhérents de l'EMA ont fêté les un an d'existence du club.

Depuis maintenant un an, les Maisonnais de tout âge peuvent atteindre des sommets grâce à la création de l'association Escalade Maisons-Alfort (EMA). « Le club est né d'une volonté d'utiliser le mur d'escalade, inauguré en février 2020 au gymnase Les Juillottes, indique Victor Sousa, président de l'association. Nous avons la chance de pouvoir profiter d'un équipement très récent, parfaitement adapté à notre pratique. » Et c'est une réussite puisque le club compte aujourd'hui de nombreux adhérents, en à peine un an d'existence. Une belle raison de fêter ce premier anniversaire au cours d'un après-midi mêlant défis d'escalade et moments de convivialité autour d'un barbecue. Grâce aux nombreux événements auxquels participe le club – Jeux du Val-de-Marne et Journée Olympique, entre autres – de nombreux Maisonnais ont pu s'essayer ou redécouvrir ce sport qui invite au dépassement de soi et à l'entraide. Il ne fait donc aucun doute que ce premier anniversaire sera suivi par bien d'autres !

## LABEL

### L'Academy Sport de Maisons-Alfort saluée

La Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, qui s'engage en faveur du sport santé, décerne chaque année son label « Qualité Club Sport Santé » aux associations sportives qui encouragent la pratique d'une activité physique pour tous. Ainsi, l'association maisonnaise Academy Sport de Maisons-Alfort s'est vu attribuer ce label pour la saison 2022-2023 et les trois saisons à venir – de 2023 à 2026. De la marche nordique au yoga en passant par le Pilate, le club propose aux Maisonnais des activités douces qui favorisent la détente musculaire. Cette distinction souligne ainsi la qualité de l'enseignement proposé par les clubs sportifs maisonnaiss.

JOURNÉE OLYMPIQUE



# Les Jeux Olympiques se sont invités à Maisons-Alfort !

Alors que les Jeux Olympiques de Paris approchent à grands pas, les Français sont tous encouragés à prendre part à cet élan d'enthousiasme autour du sport. Pour la deuxième année consécutive, la Ville a donc profité de la Journée Olympique – journée internationale qui a lieu tous les ans le 23 juin – pour convier les Maisonnais à passer un après-midi convivial, riche en activités sportives variées. Petits et grands ont ainsi eu l'occasion de se réunir au stade Delaune, au centre aquatique Arthur Hévette, au Palais des Sports ou aux gymnases

Pompidou et Les Juilliottes pour profiter d'animations et de jeux, sous un beau soleil d'été !

## Un après-midi, plus de 20 disciplines olympiques à découvrir

Grâce à la mobilisation du service des Sports de la Ville et des différents clubs sportifs, plus de 2000 Maisonnais ont pu profiter de nombreux ateliers sportifs : comme le football, le judo, le basket ou encore le volleyball ou le waterpolo. Une belle opportunité pour les jeunes Maisonnais de s'essayer à une nouvelle activité, qu'ils poursuivront peut-être à la rentrée ! En parallèle, des animations ont rythmé cette journée conviviale, notamment la course 2024 mètres et le jeu-concours qui a permis à 5 chanceux de remporter des places pour les championnats du monde Para Athlétisme Paris'23.

## Des stands pour faire vivre les valeurs des JO

« Cette année, nous souhaitons réellement mettre en lumière les valeurs des Jeux Olympiques, et en particulier l'écologie. Avec l'ouverture récente de la Maison de l'Environnement, cette journée s'inscrit donc particulièrement dans la volonté de la Ville de promouvoir le développement durable et les gestes écoresponsables », indique Bruno Bordier, maire-adjoint au Sport. Les visiteurs ont ainsi pu apprendre ou réapprendre à trier leurs déchets grâce aux agents du Territoire Paris Est Marne&Bois mais également recycler leurs articles de sport avec la Recyclerie Sportive.

**Rendez-vous l'année prochaine pour profiter de nouvelles animations, à quelques semaines de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris !**



Pour les tout-petits, des parcours ludiques ont été installés sur la pelouse du stade Delaune.



Au total, plus de 130 personnes ont participé au défi 2024m... pour plus de 263 kilomètres parcourus !



Tir à l'arc, structures gonflables, trampolines, ateliers divers... de quoi essayer de nombreuses activités et disciplines !



Au Palais des Sports, les participants se sont affrontés au cours de matchs de tennis de table.



Initiation à la plongée dans les bassins du centre aquatique Arthur Hévette.



Les jeunes sportifs se sont initiés à l'escrime au gymnase Pompidou.

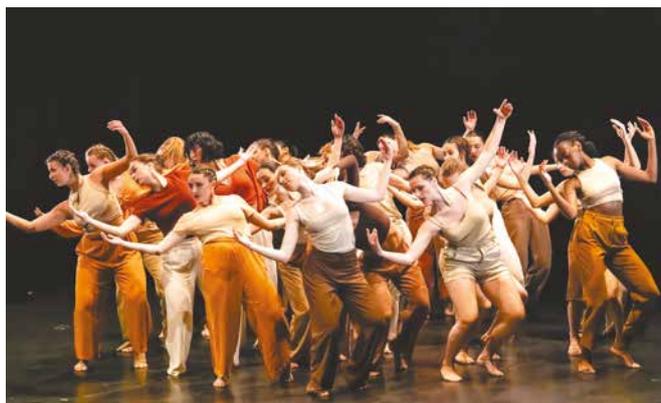
## ***Les équipements sportifs maisonnis au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques !***

En novembre dernier, nous vous annoncions que le dojo du gymnase Pompidou et le stade Delaune étaient sélectionnés pour être centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Une belle opportunité pour la Ville de pouvoir accueillir des délégations de judo et de para athlétisme au sein de ses équipements. C'est désormais chose faite puisque la délégation japonaise de para judo s'est entraînée au dojo Pompidou à deux reprises, profitant de la qualité de cet équipement particulièrement adapté. Accueillis par des judokas de l'équipe de France et des licenciés du JCMA, les membres de la délégation japonaise ont partagé des moments conviviaux avec les judokas maisonnis.

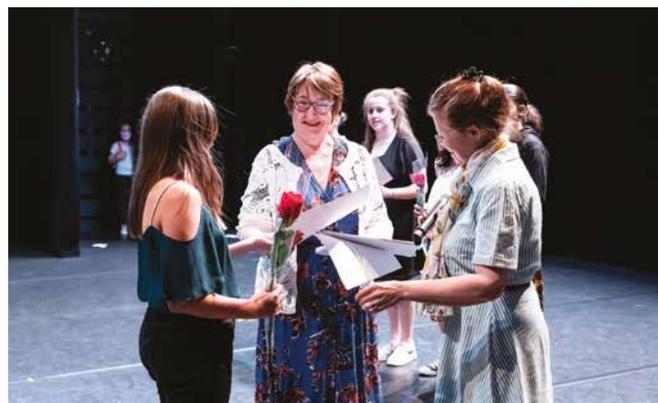


CONSERVATOIRE

*Sur scène, les élèves ont exprimé leur talent !*



Les élèves de danse contemporaine ont présenté leur spectacle à l'issue duquel, l'ensemble des élèves en danse a reçu son diplôme des mains de la maire, Marie France Parrain, et de Catherine Hervé, maire-adjointe à la Culture.



En juin, les élèves du conservatoire ont investi la scène du théâtre Claude Debussy afin de montrer toute l'étendue de leur talent. De la danse, du chant et de la musique, les spectateurs venus en nombre ont découvert avec toujours autant de plaisir le résultat d'une année de répétitions et de travail tenace. Cette année, ce sont les élèves de danse contemporaine qui ont ouvert le bal avec leur spectacle « Regard sur la danse », suivi de près par leurs camarades qui se sont appropriés le répertoire classique en dansant le ballet « Giselle ». Les

musiciens ont terminé la saison en beauté, avec un concert au titre évocateur « Silence ! On tourne... », puisque ce dernier reprenait de grands classiques du cinéma. Des plus jeunes élèves dès l'âge de 8 ans aux plus expérimentés, ces spectacles leur donnent l'opportunité de prendre part à de véritables représentations professionnelles, complétées par des décors et des costumes. L'occasion également de recevoir leur diplôme de fin d'année. Toutes nos félicitations à l'ensemble des artistes !



Le concert des élèves des classes de musique « Silence ! On tourne... ».



Le ballet *Giselle* par les élèves de la classe de danse classique.

**Des représentations « hors les murs »**

Le conservatoire encourage également l'accès à la culture à celles et ceux qui n'ont pas toujours la possibilité de se rendre aux représentations. Tout au long de l'année, des élèves se déplacent dans les résidences seniors, les écoles et les crèches de la ville. Ainsi, les 4 et 5 juillet derniers, ce sont ceux des classes de violoncelle de Éric Coueffé et de flûte de Ayumi Aubague, qui ont donné de véritables concerts aux tout-petits des crèches de la Maison de l'Enfant et La Ruche. L'occasion d'offrir un bel éveil musical et de porter la culture en dehors des portes du conservatoire ou des théâtres. L'année prochaine, d'autres événements viendront ponctuer la saison, invitant le public à découvrir plus étroitement cette belle institution maison.



THÉÂTRE

# La prochaine saison 2023-2024 dévoilée !

Le voile est désormais levé sur les prochains spectacles qui feront vivre la saison culturelle 2023-2024 ! Le 27 juin dernier, les équipes des théâtres de la Ville ont ainsi présenté les dates phares qui jalonnent cette nouvelle saison qui commencera le samedi 23 septembre par un concept inédit au théâtre Claude Debussy. « Nous vous proposons une magic night pour toute la famille sous la forme de trois performances qui se dérouleront dans divers espaces et lors desquelles le public sera invité à déambuler et à participer », avance le directeur des théâtres Gilles Machto. Autre particularité de cette année, l'ensemble des représentations aura lieu au théâtre Debussy en raison de la rénovation de la salle de spectacle et des espaces d'accueil du Nouvel Espace Culturel Charentonneau afin d'accueillir le public maisonnaï dans des conditions optimales à la rentrée suivante.

## De l'engagement et des artistes montants

Parmi la trentaine de spectacles présentée en cette saison, nombre d'entre eux évoquent des sujets d'actualité et portent divers messages de tolérance, d'engagement ou encore de justice. « Il me semble que c'est là aussi le sens que doit prendre la culture au-delà de l'émerveillement et de l'évasion », a ainsi affirmé le maire, Marie France Parrain qui a également rappelé les actions menées par la municipalité pour continuer à offrir un égal accès à la culture à tous les Maisonnaï. Le répertoire classique sera aussi représenté sur scène, de même que la danse, la musique ainsi que l'humour avec des artistes montants comme Laura Felpin et son *one woman show* ou November Rain



Plus de 30 spectacles composent cette saison culturelle qui se déroulera exclusivement au théâtre Debussy.

qui viendra interpréter son dernier opus. « La programmation Jeune Public sera toujours aussi riche avec 7 représentations proposées comme chaque saison aux plus jeunes, dès 3 ans », s'est réjouie la responsable de la programmation Jeune Public, Charlotte Spire. Quel que soit le genre, après ce premier aperçu nul doute que nous avons toutes et tous hâte d'en découvrir davantage. À vos agendas !

## La marche à suivre pour s'abonner

C'est nouveau ! Cet été, les théâtres ne font pas pause pour les abonnements si vous passez par le site internet [theatredemaisons-alfort.org](http://theatredemaisons-alfort.org). Pour ceux qui préfèrent venir sur place au théâtre Claude Debussy, les abonnements reprendront à partir du 1<sup>er</sup> septembre à 14h30. **Théâtre Claude Debussy – 116, avenue du Général de Gaulle**

**Pour rappel, les théâtres de Maisons-Alfort seront fermés au public cet été et rouvriront le lundi 28 août à 14h.**

## MÉDIATHÈQUES

# Les horaires d'été, du 11 juillet au 2 septembre

### Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus, 01 43 76 30 77

- Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h30
- samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Fermée le jeudi.

### Médiathèque du Centre

34-36, avenue du Professeur Cadiot, 01 43 96 24 48

- Mercredi de 15h à 18h - Vendredi de 15h à 19h30 - Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Fermée le mardi et le jeudi.

### Médiathèque René Coty

120, rue Roger François, 01 41 94 12 51

- Mardi et mercredi de 9h à 13h30
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Fermée le jeudi et le vendredi.

Tout emprunt réalisé cet été sera automatiquement prolongé jusqu'au 9 septembre inclus. Les trois médiathèques seront fermées les 14 et 15 juillet ainsi que le 15 août.

## Médiathèque André Malraux

### Fermeture temporaire du niveau 1 pour travaux

Jusqu'au 30 septembre inclus, la médiathèque André Malraux rénove les sections « ados », « bande dessinée » et « cinéma et musique ». Ainsi, le 1<sup>er</sup> étage de la médiathèque sera fermé au public, afin d'en rénover les peintures et les sols. En revanche, les sections « jeunesse » et « documentation » demeurent accessibles et un espace presse a été spécialement aménagé pour l'occasion. Une sélection de romans et de DVD, parmi les dernières nouveautés, a également été réalisée pour vous permettre de les emprunter durant vos vacances. Les réservations en dehors de cette sélection sont néanmoins suspendues durant toute la période des travaux jusqu'à la réouverture totale de l'établissement, prévue le 4 octobre.

# Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

## La Majorité Municipale appelle au respect de l'ordre républicain

Au moment d'écrire cette tribune, notre pays est frappé par de violentes émeutes qui sèment le chaos. Maisons-Alfort est également touchée, bien que les dégâts soient moindres comparés à d'autres villes du Val-de-Marne.

Les habitants sont les premières victimes de ce déchaînement de haine alors que rien, absolument rien, ne justifie qu'on brûle des mairies, des écoles, des commissariats, des transports en commun, qu'on pille des commerces, qu'on saccage nos communes et qu'on s'en prenne à des élus de la République.

La Majorité Municipale s'est toujours tenue aux côtés des policiers, gendarmes et pompiers à qui nous rendons hommage pour leur courage héroïque et à qui nous apportons notre soutien indéfectible. Nous saluons aussi l'engagement de nos agents de la police municipale et des services municipaux qui sont mobilisés nuit et jour aux côtés des élus pour protéger nos bâtiments communaux.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une véritable

insurrection. Les maux qui rongent notre Nation sont pourtant connus, ce sont les ravages d'années d'impunité, d'impuissance, d'autorité bafouée, de déclin de l'éducation qui éclatent au grand jour et qui menacent notre société. Nos concitoyens n'en peuvent plus de subir ces exactions qui mettent notre pays et nos communes à feu et à sang.

L'heure n'est plus aux mots, aux justifications mais à l'action de tous pour défendre la République.

Contrairement à certains responsables politiques d'extrême gauche qui attisent la violence et qui ont perdu tous repères républicains, les élus de la Majorité Municipale ont clairement choisi d'être du côté de la justice, de la sécurité et de l'ordre républicain.

**Le Groupe de la Majorité Municipale**  
**« Maisons-Alfort d'abord »**

## La mairie épinglée pour sa gestion des logements sociaux

L'Agence Nationale de Contrôle du Logement Social a publié récemment un rapport concernant Maisons-Alfort, qui constate 6 irrégularités, toutes préoccupantes. Faute de place, nous nous attardons ici sur deux observations (rapport intégral sur [www.ancols.fr/publications](http://www.ancols.fr/publications)).

Obs.5 : Les logements sociaux de la ville n'accueillent pas assez de ménages modestes : « seulement 0,6% de logements attribués en 2018 et 2019 aux ménages du premier quartile contre un objectif de 25% pourrait caractériser une carence manifeste dans la réalisation de l'objet social » (voir fin §6).

Obs.6 : « l'attribution des logements vacants (en matière de sélection des prospects, de composition et de fonctionnement de la CAL -Commission d'Attribution des Logements- et d'accueil des publics prioritaires) comporte des irrégularités et des insuffisances, dont certaines graves et répétées » Par exemple (voir §6.2) :

- Une partie des attributions se fait hors CAL

- Les membres de la CAL ne connaissent pas le caractère de priorité du ménage
- Alors que la ville est en secteur tendu, seuls 1,8 candidats par logement sont présentés, au lieu d'un minimum légal de 3
- Les pratiques d'attribution écartent systématiquement les ménages les plus modestes : 98,1% des ménages logés disposent d'un revenu stable (CDI, fonctionnaires ou retraités), avec un niveau de vie médian supérieur au seuil du niveau de vie médian du 4ème quartile des ménages franciliens demandeurs de logement social en 2019
- En matière de logement des publics prioritaires, la ville n'atteint que 4,5 % de l'objectif en 2019

En somme, une politique discriminatoire envers les ménages les plus modestes, priés d'aller voir ailleurs.

**Maisons-Alfort Ensemble**  
**C. Panassac, B. Bouché, F. Cercey, G. Bétis**

## Pour que l'habitant soit au centre de notre ville !

Les habitants doivent être davantage au centre de la vie politique locale. Afin de faire vivre la démocratie locale, je pense qu'il faut mettre en place de nouveaux dispositifs.

Il faut **créer des conseils de quartiers** pour valoriser les remontées d'informations des habitants. Les conseils de quartiers permettent de comprendre l'attente des habitants.

Il nous faut aussi, en pensant aux personnes qui ont le plus de difficultés à se déplacer, **retransmettre le conseil municipal sur les réseaux sociaux**.

Pour que les habitants soient acteurs, il faut proposer, comme cela se fait à Charenton de **mettre en place une application citoyenne** pour alerter la mairie dès qu'il y a le moindre souci dans la commune (chute d'arbre, trou sur la chaussée, accident...).

Il est important de **proposer des projets participatifs** pour lesquels les habitants peuvent soumettre des initiatives et voter concernant des projets pour notre ville, cela se fait à

Joinville et au Plessis-Trévisé.

Il faut construire un lien avec les acteurs économiques (commerçants, TPE) de notre ville en créant un club des chefs d'entreprises pour les accompagner dans leurs démarches et soutenir nos commerçants en organisant des événements réguliers dans notre ville. Une commune vit en grande partie grâce à ses commerces.

Ces initiatives permettront de renforcer le lien entre la population et la collectivité. Dans un climat général d'évitement du politique, il me semble plus que jamais important que les habitants se sentent concernés par les choix pris par la collectivité : **mieux informer, mieux associer est la clé d'une réussite collective au service des maisonnaires !**

**Thomas Maubert « Maisons-Alfort Passionnement »**  
**t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr**



## PHARMACIES DE GARDE

### 14 juillet : SERVAT

86, avenue du Général de Gaulle

### 16 juillet : Pharmacie Youk Vanessa

99, avenue du Général Leclerc

### 23 juillet : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnier

### 30 juillet : BALTEAU Pharmacie du Marché

76/78, avenue Gambetta

### 6 août : Pharmacie BORGNON

62, avenue du Général Leclerc

### 13 août : Pharmacie de la Santé

59, avenue du Général Leclerc

### 15 août : Pharmacie Chatap

24, Cours des Juilliottes

### 20 août : Pharmacie Jean Jaurès

139, rue Jean Jaurès

### 27 août : Pharmacie du Rond-Point

1, avenue du Général Leclerc

### 3 septembre : DUVAL-JARRIGE

16, avenue de la République

> **Pharmacies ouvertes en journée, aux horaires habituels. Pour trouver une pharmacie de garde de nuit, rendez-vous sur : [monpharmacien-idf.fr](mailto:monpharmacien-idf.fr)**

## BROCANTES

### Dimanche 17 septembre : brocante de Charentonneau

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Charentonneau (ACAC).

Marché de Charentonneau et rues adjacentes

> **Renseignements : [brocante.charentonneau@gmail.com](mailto:brocante.charentonneau@gmail.com)**

**06 67 07 36 00 - Réservations sur [mybrocante.fr](http://mybrocante.fr)**

## ORTHOPHONIE

Vous attendez un rendez-vous chez un orthophoniste ? Sachez qu'il existe une association - PPSO - composée d'orthophonistes en exercice qui alimente régulièrement un site internet – **[allo-ortho.com](http://allo-ortho.com)** - qui délivre conseils et réponses aux premières questions que l'on peut se poser. En parallèle, vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente commune <https://www.inzee.care> qui centralise les demandes de rendez-vous et les adresse directement aux professionnels les plus proches de chez vous.



## ÉTAT CIVIL

### Mars

**Naissances :** VIDEAU César, CATURLA Tom.

### Avril

**Naissances :** BOUSSET FROMONT Ulysse, BIEUVELET GERMAINE Elio, ABIDI Kenza, CHAABANE Iris, IBRAHIMA Binti-Maryam, BOUCHARD Ambre, BLAIS Zoé, DENES Augustin, ASSOUS CASTELLIER Aurore, BANNOUR Mayar, MISENE Gabriel, GRIM Serena, BELAÏBOUD Nour, BAUDET Eugénie, KALIFA Matane, CHEICK Isâq, GILBERT de CAUWER Gaspard, ABUZARIFA Ayla, VARGAS Akil, MARTY Victoria, NOËL Augustin, ROBERT Séléna, JAAFARI Sofia, PINA MORAIS Loann, MARIE ALATEINTE Léonard, COUPÉ SAM Riyan, DEHANI Ayden, BENSABAT Nava, SHINDO Yukina, JAZIRI Fatima-Zahra, ATTIA Libby, CHEVALIER Raphaël.

### Mai

**Naissances :** KARIC Hana, BENASAIID Sarah, KONTE Moussa, COLÉ Théodore, HAMAÏDI Samy, COULIBALY Mohamed, SANFILIPPO Mattia, DEBIT KERMABON Esther, BELKHOJJA Sofia, PÉROLAT



## COLLECTES DE DÉCHETS

### Collecte des déchets toxiques

**Marché du Centre :** dimanches 16 juillet et 20 août de 8h à 12h.

**Marché de Charentonneau :** samedis 5 août et 2 septembre de 8h à 12h.

### Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire *Paris Est Marne&Bois*. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché.

**Nouveau :** des **points d'apport volontaire** ont été installés en complément sur les marchés du Centre et de Charentonneau. **Accessibles 7j/7 et 24h/24**, ils permettent désormais de déposer vos biodéchets quand vous le souhaitez, en dehors des jours de marché.

**Vous n'avez pas encore de bioseau ?** Faites-en la demande directement auprès du Territoire par e-mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr) ou par téléphone au **01 48 71 59 13**.

### Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Désormais, le Territoire *Paris Est Marne&Bois* est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. Deux choix s'offrent à vous : vous rendre sur la plateforme **Clicrdv** – <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> pour choisir en ligne un jour de ramassage, ou contacter le **01 48 71 59 13** pour prendre rendez-vous avec un conseiller. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au **01 43 96 77 25**, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

### Déchetterie

Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire *Paris Est Marne&Bois* au **01 48 71 59 13** ou par e-mail [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr), ou bien consultez le site internet du territoire : [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr). Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

Ava, FENECH Tasnime, HAKKOUM Maïlo, DURAND MARTINET Lucien, DOLLEY ROCHETTE Benjamin, EROUKMANOFF Olympe, LALEAU JASSI Sohan, PERDRIX Gaël, JOUTEL Mathias, ILANGO Théo.

**Mariages :** BOURDON Frédéric et BOUSAADOUNA Ibtisem-Lalahoum, CHALLAKHI Mustapha et ATIGAN Ozlem, DAGHRIR Ilyess et ABOU ANTOUN Myriam, D'ANNA Marc et DUFOUR Isabelle, DIKMEDJIAN Matthias et MÉNÉDJIAN Astrid, DIOT Thomas et CEGLIE Lisa, DURAND Séverine et CIULLI Jérémy, FERRAH Zeroul et ZIROURI Sana, FORATI Kevin et ATIK Hasnaa, FRANCHINI ROCHA Gino et GONZALEZ Sabrina, GANTELET Stéphanie et BOULANOUAR Ryad, GHEORGHE Daniel et BATONGA Leslie-Lucile, JEAN-BAPTISTE Axel et ARGIS Alexia, MARCEL Gilles et GABASSI Emilie, OBENG Hannah et ARACHTINGI Augustin, PROST Romain et DUCROT Juliette, RAJANAYAGAM Karthika et JEYATHAS Sharujan, RAMOS SUAREZ Isabelle et HUETZ Philippe, SAMET BOUHAÏK Ahmed et AYOUNI Rim.

**Si vous souhaitez qu'un événement apparaisse dans l'état civil du magazine municipal, et que vous n'avez pas donné d'autorisation lors de sa déclaration, merci d'envoyer un e-mail à [comm.ville@maisons-alfort.fr](mailto:comm.ville@maisons-alfort.fr).**

# Forum des associations



**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE**

**DE 9H À 17H AU PALAIS DES SPORTS**

4, rue Edouard Herriot



[WWW.MAISONS-ALFORT.FR](http://WWW.MAISONS-ALFORT.FR)



PLAN INTERACTIF



VILLE DE MAISONS-ALFORT